69e ANNEE. — N° 124. MERCREDI 23 OCTOBRE 1929.

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les résultats des élections sénatoriales de dimanche dernier sont un nouveau témoignage de la confiance du pays dans les partis de démocratie.

Dimanche, 20 octobre, fut une importante journée électorale et une bonne journée républicaine.

On élisait en haut et en bas, en large et en long. Le bilan définitif se solde par un gain très net au profit des partis de démocratie, des partis qui veulent toute la paix : la paix civile dans le pays, la paix internationale dans le monde.

⁂

La première série sénatoriale était sortante. Elle va de l'Ain au Gard et comporte trente-trois départements auxquels s'ajoutaient des élections partielles dans les Deux-Sèvres et le Haut-Rhin. Il y avait, en outre, l'élection législative de Figeac et une élection municipale à Paris.

Tout le système électoral était donc en branle. Le régime fonctionnait à plein rendement. On a voté partout. Il n'y a eu de troubles nulle part.

Cette simple constatation nous paraît si anodine qu'on pense à peine à la faire. Elle est pourtant très importante car elle permet de juger la machine dans sa marche. Elle remplirait d'aise les hommes clairvoyants et courageux qui firent autrefois contre vents et marées confiance à la démocratie comme au seul régime d'un peuple devenu majeur. Elle leur servirait de réplique décisive et irréfutable aux terribles objections qu'on leur opposait.

D'abord, il y avait l'argument extérieur : si vous mettez la France en République, elle sera isolée dans une Europe défiante qui se retournera contre elle aux jours du danger. Ce que valait cette raison, nous avons pu le juger. Ensuite, il y avait l'épouvantail populaire, le spectre rouge. Celui-là aussi, l'expérience faite s'est chargée de le réfuter : c'est dans les pays d'autocratie qu'a éclaté la Révolution.

Enfin, on brandissait contre la République un argument spécieux, mais qui émouvait bien des esprits craintifs. Le système électoral, disait-on, est le pire de tous. C'est une folie criminelle que d'obliger légalement les citoyens à se diviser. On va installer la bataille et la discorde à demeure dans les 36.000 communes de France, On va mettre la dispute à la base de la société. Faire dépendre la direction de la France de ces compétitions locales, c'est s'imposer la gageure d'organiser le chaos et c'est donner la guerre civile comme source à la vie nationale. En somme, au nom de la loi on veut instituer le désordre dans le pays...

Qui oserait aujourd'hui reprendre à son compte ces sinistres prédictions ? Il n'y a pas de régime qui ait fonctionné plus régulièrement et plus normalement que le nôtre. Il n'y a pas de pays où la paix publique soit mieux assurée qu'en France, où le calme soit plus profond parce qu'il n'est pas le résultat imposé d'une oppression, mais d'une adhésion à peu près unanime. Ce n'est pas par la force qu'il existe et c'est pourquoi il est fort. Nul ne le menace parce qu'il ne blesse et n'offense personne. La liberté s'est donc révélée comme le plus puissant préservatif contre l'anarchie et la révolution et c'est ainsi qu'aucun pays ne s'est montré plus réfractaire que la France aux troubles sociaux dont tant de nations autour d'elle ont souffert profondément...

L'expérience a prouvé combien avaient raison ceux qui, comme le disait Waldeck-Rousseau, « ont choisi la liberté », les fondateurs de la République et combien avaient tort leurs adversaires essayant de faire peur au pays. Alors, pas plus que maintenant, la peur de la démocratie n'était pas le commencement de la sagesse. Et l'erreur formidable commise par ces vieux partis devrait les rendre aujourd'hui plus modestes. Ce n'est pas quand on s'est trompé à ce point qu'on peut revendiquer quelque droit à la confiance et à la direction !

⁂

Aussi ne faut-il pas s'étonner si la journée du 20 octobre marque une nouvelle défaite pour eux, un nouveau progrès pour les partis démocratiques.

L'évolution du pays continue dans le sens où elle n'a cessé de se faire depuis un demi-siècle. Et les résultats de dimanche ne sont qu'un renforcement de la situation déjà acquise.

La statistique ministérielle les indique avec une exacte précision. Voici la position des partis avant et après le scrutin.

Les 97 sièges à pourvoir étaient ainsi occupés :

Il y avait 15 républicains, 21 républicains de gauche, 9 républicains radicaux indépendants, 39 républicains, radicaux et radicaux-socialistes, 11 républicains socialistes, 2 socialistes unifiés S. F. I. O.

On été élus dimanche : 15 républicains (ni gain, ni perte) ; 14 républicains de gauche (7 pertes) ; 12 républicains radicaux indépendants (3 gains), 41 radicaux et radicaux socialistes (3 gains) ; 11 républicains-socialistes unifiés S. F. I. O. (1 gain).

Au total les partis de gauche peuvent donc considérer la journée de dimanche comme un témoignage renouvelé de la confiance que le pays a mis eux. Et ils y puiseront la force nécessaire pour continuer leur œuvre de progrès et de paix.

E. L.

PETITS MOTS D'ECRITS

LES JOURS SE SUIVENT

S'ils se contentaient encore de se suivre ! Mais quoi qu'en dise le proverbe, ils se ressemblent. Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, que le vent souffle de l'Est ou du Nord, que la Bourse soit bonne ou mauvaise, que le char de l'Etat navigue à gauche ou à droite, sur un volcan ou sur des mares stagnantes, les jours viennent, chacun leur tour, prendre leur service dans la semaine, vieux fonctionnaires ponctuels qu'obsède l'image de la feuille de présence. Jamais les annalistes n'ont signalé qu'un jour soit arrivé en retard, ou se soit fait porter malade. Jamais on n'a vu un mardi permuter avec un mercredi pour assister à un mariage. Jamais un dimanche n'a fait le lundi...

Et le même tableau de service règle le roulement des jours, depuis des siècles et des siècles. A la fin, cela devient monotone.

Puisque les exigences de la vie sociale interdisent toute fantaisie dans la succession des jours, et que la semaine des quatre jeudis doit rester à jamais une chimère, ne peut-on du moins changer de temps à autre ces sept pauvres types? Lundi, jour de la Lune ; Mardi, jour de Mars ; vendredi, jour de Vénus, ces dénominations ne rimant plus à rien dans une société qui a depuis longtemps cessé toutes relations avec les dieux de l'Olympe.

Moscou l'a compris, et le gouvernement soviétique vient de procéder à l'épuration du calendrier. Chaque jour portera désormais le nom d'un des apôtres du communisme, ou d'une entité chère au parti ; Lénindi, Marxdi, Internationaldi, et ainsi de suite ! Sic transit gloria *lundi, mardi, etc.*

Pour être d'origine bolcheviste, cette innovation n'en mérite pas moins de retenir notre attention. Il est vraisemblable que d'autres Etats ne tarderont pas à imiter sur ce point les Soviets. L'Italie, par exemple, n'aura pas de peine à puiser dans son histoire de quoi composer une semaine strictement nationale : Léopardi, Verdi, Garibaldi...

Serons-nous, en France, les derniers à mettre notre calendrier à la page ? Qu'attendons-nous pour rajeunir nos jours, nous aussi ? Je propose de remplacer la semaine classique par celle que voici :

Lundi, jour de repos chez les coiffeurs, deviendrait merlandi.

Mardi : opéradi.

Mercredi, jour du commerce et de l'industrie, standardi *ou* crédi.

Jeudi, où les enfants sont en congé, garderait son nom de jeudi, *jour de jeu.*

Vendredi, jour des dîners de gala, des banquets, jour gastronomique par excellence : ventredi.

Samedi : cinémadi.

Enfin, dimanche : autodi.

La voilà, la vraie « semaine parisienne ». [*De l'*Européen]

Georges Armand MASSON.

Campagne contre la France

Sur la demande du ministère public, de Berlin, le tribunal a ordonné la saisie d'une brochure utilisée comme moyen de propagande pour le plébiscite des nationalistes. Cette brochure contenait notamment une gravure représentant un officier français apostrophant ainsi un groupe de « mères » allemandes : « Vos enfants nous appartiennent » et au-dessous la phrase suivante : « Si vous voulez empêcher cela, inscrivez-vous dans les listes pour le plébiscite. »

Informations

Le recouvrement des impôts

Les recouvrements opérés pendant le mois de septembre dernier au titre du budget général se sont élevés à la somme de 3.430.788.200 francs. Dans ce total, les ressources exceptionnelles, les recettes d'ordre et produits divers entrent pour 61.878.100 francs, dont 15.907.000 francs pour la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre.

Exportations aux Etats-Unis

La controverse relative à l'évaluation des exportations françaises aux Etats-Unis a été réglée par un retour à l'ancien système. Le Trésor américain a donné à ses agents des instructions afin de déterminer la valeur des marchandises avant leur expédition.

La Banque internationale

Le comité d'organisation de la Banque internationale a décidé l'élaboration d'un mémorandum formulant un certain nombre de propositions pour la Conférence plénière et qui devront figurer dans la charte et dans les statuts de la Banque. Le docteur Schacht, président de la Banque d'Empire, s'est chargé de la rédaction du memorandum.

Le comité a également confirmé que la compétence du président du comité directeur dépassera celle du directeur général, gérant technique de l'Institut. Il a, en outre, décidé que les directives nécessaires à l'exploitation de la banque seront du ressort du président du comité directeur.

Une commission d'exploitation, composée de membres du comité directeur sera instituée.

L'amitié hispano-portugaise

Une note officieuse communiquée à la presse, relative à la portée politique de la visite du général Carmona en Espagne, dit notamment :

« Le même idéal pacifiste et les relations fraternelles entre le Portugal et l'Espagne invitent les deux pays à une union étroite qui devient maintenant plus nécessaire devant l'éventuel regroupement de l'Europe, et une intervention possible dans l'économie nationale des deux pays. »

Un discours soviétique

Le correspondant des *Daily News* donne des extraits du discours que vient de prononcer Vorochloff, commissaire de la Guerre. Il a commencé par déclarer qu'on a tort de penser que l'armée rouge ne répond que mollement aux attaques chinoises.

— Au contraire, à chaque coup nous répondons par deux coups. Si les Chinois ne comprennent pas que notre modération n'est pas faiblesse, mais bon sens, nous allons leur administrer une leçon qui leur montrera la force de notre armée.

En parlant, ensuite, de l'état de l'armée, il déclara que, en cas de guerre, l'armée rouge est assez forte pour résister aux armées bourgeoises et les vaincre.

— La paix est impossible entre nous et le monde bourgeois et la guerre est inévitable.

Au Maroc

Un officier spécialiste des questions du sud-algéro-marocain a déclaré, au sujet du coup de main de Djihami, que, contrairement à l'opinion admise, la population du Tafilalet est pacifique, sauf la tribu des Aït Hammou qui, sous l'impulsion de son chef Belkacem, se livre au brigandage.

Elle terrorise les palmeraies du Tafilalet et des tribus voisines, parentes des Douia Menia. Celles-ci, par crainte de représailles, deviennent complices des bandits et leur permettent de se cacher dans leurs douars après leurs coups de main.

En Afghanistan

Le roi Nadir Khan a exprimé par l'entremise de son ministère des affaires étrangères l'assurance de ses intentions amicales envers le gouvernement britannique. Toutefois, le gouvernement des Indes, considérant que les routes ne sont pas encore sûres, refuse encore de donner des laissez-passer aux nombreux sujets afghans et britanniques qui désirent se rendre à Kaboul.

Un complot à Cuba

On mande de la Havane à l'Associated Press :

La police croit avoir étouffé un complot contre le gouvernement du président Machado grâce à l'arrestation de quatre Cubains qui ont joué un rôle important dans la vie publique de l'île. La police a également saisi un manifeste portant la signature de divers ministres et du candidat libéral à la présidence lors des dernières élections.

L'Argentine et les Soviets

On mande de Buenos-Aires que de violentes protestations sont reçues de tous côtés contre le projet de reconnaissance des soviets qui a été déposé sur le bureau de la Chambre des députés. Devant la mauvaise impression produite, le gouvernement aurait décidé de classer l'affaire pour le moment.

EN PEU DE MOTS...

— Un fort tremblement de terre a été ressenti au Chili. Des maisons ont été démolies. Il y a un mort et plusieurs blessés.

— On annonce que l'état de santé de M. Poincaré s'étant amélioré, l'ancien chef du Gouvernement pourra être opéré, cette semaine.

— M. Dumaine, député de Wassy, a été blessé d'un coup de revolver par un individu qui voulait, a-t-il dit, protester contre l'évacuation de la Rhénanie.

— M. Marraud, ministre de l'instruction publique, a assisté, dimanche, à la distribution des prix des cours d'apprentissage de Fumel.

— On annonce les fiançailles de la princesse Marie-José, de Belgique, avec le prince Umberto, d'Italie.

— L'explorateur anglais, sir Douglas Mawson est parti à bord du navire « Discoverg » pour faire une expédition au pôle sud.

NOS ÉCHOS

Qu'on le paye tout de même !

C'est un grand industriel du Calvados. Sa fortune est considérable, et chaque année il paye de fortes sommes au fisc. L'an dernier, il paya même plus qu'il ne devait ; mais ne tarda pas à s'en apercevoir. Il réclama, vit sa réclamation accueillie. Il n'avait plus qu'à être remboursé. Mais être remboursé par le fisc, c'est là chose difficile. On le lui fit bien voir. Les mois passèrent. Il n'obtint rien.

Notre homme prit sa plume, il y a quelques jours et écrivit directement au Ministre des Finances, qui, tout de même, n'est-ce pas, est du Calvados. Mais irrité il employa les grands moyens ; on sait que le chantage en est un.

« Monsieur le Ministre, lui disait-il en substance, après avoir exposé l'affaire ; si je ne suis pas payé à telle date, je me présente contre vous au Sénat, et vous n'ignorez pas que je puis vous battre facilement ».

M. Chéron reçut la lettre, et avant de la renvoyer dans les services, il l'annota :

— Ces menaces, écrivit-il, ne me touchent ni ne m'inquiètent. Que l'affaire suive son cours ».

Et puis, ayant réfléchi, il ajouta :

— Pourtant, si l'on doit véritablement de l'argent à ce Monsieur, je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on le lui donne.

Ravalements.

Qu'on excuse ce terme vulgaire pour désigner ce que d'autres appellent pompeusement : « chirurgie esthétique », et dont les journaux sont pleins.

On sait en quoi consiste la chose et comment l'artiste au bistouri coupe, taille, recoud, étire et comprime, défait et refait des visages, des poitrines, bref, répare, ou du moins, essaie de réparer des ans l'irréparable outrage.

On sait aussi que l'opération entraîne parfois de graves accidents.

Mais elle peut être très profitable... pour l'opérateur.

On nous a conté le cas d'une belle madame qui se fait ainsi ravaler au prix fort. L'opérateur divise la façade à travailler en trois parties : deux étages et un rez-de-chaussée. Deuxième étage : la figure. Premier étage : de la naissance du cou à la ceinture. Rez-de-chaussée : tout ce qui est au-dessous. Chaque partie ravalée revient à 25.000 francs. Total : 75.000 francs. Et ça tient deux ou trois ans ; après quoi il faut recommencer.

La belle madame qui peut casquer ainsi n'est pas à plaindre.

Mais — écrit notre confrère de l'*Avenir*, — les pauvres femmes sont à plaindre, elles, qui sont obligées, qu'on oblige, si elles veulent garder leur place, leur gagne-pain, à subir la « chirurgie esthétique ». Nous en connaissons.

Nos jeunes gens.

Plus gaillard que jamais, après sa légère indisposition de cet été, M. Clemenceau revient marchant sur les traces de son ancien à l'Académie, le centenaire Fontenelle.

Et ne crions pas au miracle. Consultons plutôt les statistiques municipales sur l'âge de Parisiens et Parisiennes.

Notre Ville, qui est la plus saine capitale du monde compte présentement une douzaine de centenaires, dont cinq hommes et sept femmes, et quatre-vingt-sept citoyens et citoyennes qui n'ont plus que quelques mois seulement à couvrir pour atteindre leur siècle.

Quant aux nonagénaires âgés d'au moins quatre-vingt-quinze ans, ils sont au nombre de 567, et les statistiques chiffrent 10.509 personnes ayant atteint, dans notre Paris, à l'heure présente, quatre-vingt-dix ans.

M. Clemenceau est seulement le plus illustre d'une foule de 42.723 Parisiens de son âge !

EN TERRES VOISINES

DU QUERCY AU QUERCY
par le Rouergue, le Gévaudan et l'Albigeois

II. Estaing, Bozouls, Espalion, la Canourgue

Au sortir d'Entraygues, nous reprenons la route de l'est. Elle longe, cette fois, directement la rivière. Nous voici dans les gorges du Lot et dans leur plus étonnante partie. Elles présentent une grandeur sauvage que nous ne soupçonnions point ; du moins à un pareil degré. Elles se resserrent, s'élargissent un instant, s'étranglent de nouveau. D'immenses rochers aux formes et aux colorations toujours changeantes, partent du bord de l'eau, s'échaffaudent, se penchent, semblent vouloir barrer la route et la menacer d'effroyables avalanches. La voie cependant franchit un couloir après l'autre. Elle domine la rivière, en épouse les contours, surveille tous les jeux des eaux qui se précipitent de falaise en falaise, de rapide en rapide, d'amas d'éboulis en fourrés de buissons. Et, là-haut, au rebord de la faille, sur la lèvre du Causse, entre les bastions et les courtines des rochers, les châtaigniers et les chênes des plateaux s'alignent pour regarder, à moins qu'ils ne se risquent à envahir les pentes jusqu'à ce qu'un à-pic s'oppose à cette incursion.

Les dix-sept kilomètres de ce défilé aboutissent à Estaing. Un énorme château, semblable à un burg de légende, mais chargé seulement d'histoire, opprime et exalte à la fois ce passage. La petite ville répandue dans le creux voudrait sourire. Elle n'ose pas sous la masse formidable de remparts, de terrasses, de bâtiments disparates qui l'écrasent, dominés eux-mêmes par le donjon le plus fier et le plus compliqué du monde. Cette citadelle est en proie aux maçons. Nous ne pouvons y pénétrer, nous notifie la religieuse qui veille à l'entrée. Nous nous consolons de cet échec en découvrant, dans l'ombre du château interdit, une foule de vieux logis à tourelles et à portes ornées, de passages, de coins et de recoins désuets et charmants.

Passé le vieux pont d'Estaing, nous nous éloignons du Lot une deuxième fois. Malaisé d'abord puis facile, toujours intéressant, un chemin vicinal nous permet de gagner Bozouls, l'invraisemblable. Site de féerie ou de cauchemar ? On ne sait comment le qualifier. Supposez le gouffre de Padirac élargi à l'échelle de cinq ou six fois. Sur les bords de cet abîme des maisons se penchent curieusement. Au milieu de l'effondrement, une butte reste dressée. Elle supporte une église et une sorte de hameau ceints de grands noyers. Ce cirque sans équivalent s'entoure de hautes falaises rougeâtres. Dans son creux, autour du piton central, le Dourdou décrit un méandre circulaire. Et son eau est aussi violemment empourprée que nous la vîmes, ce matin, sous Conques...

Nous nous arrachons à ce spectacle peu banal pour rejoindre le Lot, à Espalion. Parallèle à la voie ferrée, sinueuse comme elle et déclive encore plus, la route nationale que suivent nos cars nous prodigue des rencontres pittoresques. Avant de finir, elle contourne la base d'une colline conique qui porte à son sommet la masse ruinée de l'ancienne forteresse des Calmon d'Olt. Ces murs déchiquetés conservent grande allure. Ils suffiraient à conférer un rare prestige à la ville qu'ils regardent après l'avoir gardée.

Mais Espalion vaut par lui-même. Il possède un autre château à tourelles élégantes, de vieux couvents, des églises variées, de curieuses anciennes tanneries au bord du Lot et, en travers de la verte rivière, un pont du XIIIe siècle digne qu'on se mette à genoux devant lui. De cette merveille nous avons trouvé des répliques à Entraygues et à Estaing ; nous en contemplerons d'autres ailleurs de haut prix. Chacune d'elles ravivera en nous un souvenir douloureux, celui du vieux pont de Cabessut qui possédait la même hardiesse, la même pureté de lignes, la même robustesse et que nous avons vu détruire et remplacer par un fragile monstre de métal. Ici comme à Cahors, le tablier étroit et bombé devenait insuffisant, inadéquat aux besoins de la circulation nouvelle. On s'est gardé pourtant, à Espalion, de mettre en pièces l'ancêtre sous prétexte de le mettre à la page. On s'est borné à lui donner un coadjuteur. Et du pont nouveau, qui est beau lui aussi, l'ancien montre dans tout leur éclat les arcs nombreux de ses magnifiques ogives. A cette place, on perd un peu de sa fierté de Cadurcien !

Le gîte d'aujourd'hui vaut ceux qui le précédèrent, si même il ne les surpasse. La table est plantureuse pareillement. Aiguisés par le grand air nos appétits de voyageurs s'accoutument au somptueux régime qui est et restera le nôtre d'un bout à l'autre de la randonnée. Ils s'en délectent, non sans pratiquer la réserve qu'exige un ordinaire composé d'écrevisses, de truites, de foie gras, de truffes, de gibier, d'entremets et de desserts, soutenu par des vins des plus nobles crus en leurs meilleures années. La salle à manger où nous venons de prendre place devant beaucoup de cristaux et de fleurs a ses murs parés de vues du pays laissées par d'excellents peintres en villégiature céans. Nous trouverons quantité d'autres toiles de valeur dans le salon voisin. Parmi ces œuvres d'art, un autre régal artistique nous attend. Mme J..., la femme d'un de nos éminents compagnons de route, veut bien nous offrir, près des rives du Lot, la première des auditions dont elle enchantera la suite de nos soirées de voyage. Et je vais avoir l'émotion d'entendre la magnifique voix de la cantatrice belge mêler aux morceaux classiques du grand répertoire des airs populaires de chez nous, appris pour illustrer de mélodies une conférence donnée à Bruxelles par un de nos compatriotes.

Au matin du troisième jour, nos deux excellents cars s'ébranlent vers huit heures, sous un gai soleil. Nous avons unanimement délaissé, au profit de la voiture-balcon, des fauteuils de la voiture-salon. Celle-ci, plus lourde et un peu plus encombrante, nous précédera sur les chemins aventureux du Causse de Sauveterre. Elle gagnera à vide le Rozier où nous la retrouverons à la nuit. Deux heures durant, nous allons longer encore les bords aveyronnais du Lot, dans sa descente entre l'Aubrac et le Causse de Sévérac. Sauf en quelques passages, ce n'est plus une gorge que nous remontons. La vallée élargie entoure la rivière de champs fertiles et de grasses prairies, dans une profusion d'arbres chargés de fruits. Les hauteurs ne manquent point de rochers rouges sur leur faîte, ni à leur base de vignobles que l'automne commençant empourpre déjà. De Saint-Côme à Banassac, nous traversons ou longeons plusieurs villages coquets et prospères. En bon nombre, ils se plaisent, — comme le fait seul chez nous, Saint-Vincent près de Luzech, — à se parer du nom de la rivière qui les baigne et les réjouit. Saint-Géniez-d'Olt, Canet-d'Olt, Saint-Laurent-d'Olt restent fidèles à cette noble tradition.

Eugène GRANGIÉ.

(Lire la suite en deuxième page)

Méfions-nous des métaphores.

La phrase suivante est récemment tombée du haut de la tribune parlementaire et c'est une perle qu'il faut enchâsser. La voici :

« Le jour est enfin venu où les cerveaux des enfants du peuple auront le droit de s'asseoir sur les bancs des écoles. »

Impossible de reproduire le ton et le geste de l'orateur ; et c'est grand dommage.

Impossible aussi de représenter ce dont se serviraient pour s'asseoir les cerveaux des enfants du peuple ; et c'est plus grand dommage encore.

Fin de saison.

Si la grande cohue n'encombre plus la côte, il est encore des retardataires.

L'autre jour, on parlait d'un boursier bien connu pour la diversité des histoires qu'il attribue libéralement, et sans la moindre cause, aux gens les plus divers.

— C'est inouï d'être méchant comme çà, disait quelqu'un !

— Il fait çà pour rien, pour l'amour de l'art, assura une vieille dame. C'est incompréhensible.

— C'est vrai çà, dit une aimable enfant, s'il en tirait profit, on comprendrait...

Mot d'enfant.

Mich est un petit garçon délicieux, qui écoute tout ce que dit sa maman et approuve sans toujours bien comprendre.

Parce qu'il a été un peu malade, ces jours derniers, sa maman l'a retenu au lit, en disant qu'il était intoxiqué.

Alors Mich, à tous ceux qui venaient le voir, disait gravement :

— Je suis encaustiqué.

Les mots d'autrefois.

Un père transporté de colère courait après son fils le bâton à la main. Le fils, le voyant au haut de l'escalier, dit à son père :

« Monsieur, ne descendez pas ; songez que passé le quatrième degré l'on n'est plus parent. »

LE LISEUR.

ÉLECTION LÉGISLATIVE DE FIGEAC

Scrutin du 20 Octobre

CANTON DE BRETENOUX

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bul. nuls	Suf. ex.	De Monzie	Mespoulet
Belmont-Bretenoux	108	79	5	74	45	29
Biars	187	155	13	142	61	81
Bretenoux	262	187	17	170	114	56
Cahus	139	102	»	102	47	55
Comiac	194	164	7	157	142	15
Cornac	209	151	4	147	104	43
Estal	101	69	4	65	51	14
Gagnac	291	231	26	205	79	126
Gintrac	62	47	6	41	37	4
Girac	122	90	3	87	61	26
Glanes	65	58	6	52	40	12
Lamatavie	76	52	»	52	47	5
Laval-de-Cère	237	163	4	159	104	55
Prudhomat	208	143	6	137	94	43
Puybrun	250	204	13	191	104	87
St-Michel-Loubéjou	106	86	7	79	54	25
Tauriac	135	101	6	95	64	31
Teyssieu	178	147	9	138	117	21
Totaux	2.936	2.229	136	2.093	1.365	728

CANTON DE CAJARC

Cadrieu	41	34	1	33	26	7
Cajarc	413	308	43	265	160	105
Carayac	47	41	1	40	37	3
Frontenac	49	38	2	36	28	8
Gréalou	77	65	5	60	54	6
Larnagol	127	105	16	89	65	24
Larroque-Toirac	83	63	4	59	52	7
Marcilhac	187	146	16	130	65	65
Montbrun	65	52	2	50	33	17
Puyjourdes	48	44	4	40	35	5
St-Chels	75	66	6	60	45	15
St-Jean-de-Laur	100	87	13	74	60	14
St-Pierre-Toirac	78	61	4	57	49	8
St-Sulpice	73	60	5	55	39	16
Totaux	1.463	1.170	122	1.048	748	300

CANTON DE FIGEAC (EST)

Figeac	1.673	1.299	87	1.212	827	385
Bagnac	505	394	38	356	272	84
Cuzac	79	61	5	56	38	18
Felzins	213	142	6	136	104	32
Lentillac-St-Blaise	84	79	1	78	65	13
Linac	157	129	16	113	106	7
Lunan	137	118	9	109	88	21
Montredon	147	104	12	92	62	30
Prendeignes	144	118	16	102	75	27
St-Félix	220	161	12	149	117	32
St-Perdoux	125	98	3	95	74	21
Viazac	150	112	7	105	79	26
Totaux	3.634	2.815	212	2.603	1.907	696

CANTON DE FIGEAC (OUEST)

Béduer	195	160	18	142	114	28
Camboulit	80	71	6	65	49	16
Camburat	122	93	3	90	81	9
Capdenac	317	250	18	232	139	93
Faycelles	245	199	37	162	116	46
Fons	199	147	12	135	93	42
Fourmagnac	56	51	1	50	33	17
Lissac et Mouret	223	178	8	170	111	59
Planioles	71	56	2	54	40	14
Totaux	1.508	1.205	105	1.100	776	324

CANTON DE LACAPELLE

Albiac	38	32	4	28	22	6
Anglars (Lacapelle)	137	105	9	96	62	34
Aynac	258	212	21	191	148	43
Bourg (le)	150	110	7	103	52	51
Bouyssou (le)	76	56	4	52	36	16
Cardaillac	260	197	6	191	137	54
Espeyroux	84	67	1	66	64	2
Issendolus	182	155	22	133	105	28
Labathude	145	97	5	92	77	15
Lacapelle-Marival	277	194	17	177	130	47
Leyme	151	129	3	126	58	68
Molières	181	156	17	139	100	39
Rudelle	96	66	13	53	46	7
Rueyres	126	93	8	85	48	37
Saint-Bressou	108	72	6	66	49	17
Saint-Maurice	139	110	31	79	42	37
Sainte-Colombe	129	91	11	80	57	23
Thémines	135	102	13	89	55	34
Théminettes	65	54	4	50	39	11
Totaux	2.737	2.098	202	1.896	1.327	569

CANTON DE LATRONQUIÈRE

Calviac	143	119	2	117	82	35
Gorses	268	196	22	174	135	39
Labastide-du-Haut-Mont	58	41	»	41	39	2
Ladirat	99	85	»	85	77	8
Latronquière	149	132	6	126	119	7
Lauresses	227	170	9	161	107	54
Montet-et-Bouxal	122	95	6	89	66	23
Sabadel (Latronquière)	77	64	4	60	50	10
Saint-Cirgues	284	216	14	202	121	81
Saint-Hilaires-Bessonnies	154	122	4	118	106	12
Saint-Médard-Nicourby	60	49	4	45	28	17
Sénaillac (Latronquière)	117	99	3	96	80	16
Sousceyrac	441	323	12	311	243	68
Terrou	133	112	3	109	95	14
Totaux	2.332	1.823	89	1.734	1.348	386

CANTON DE LIVERNON

Assier	249	167	18	149	93	56
Boussac	65	50	2	48	39	9
Brengues	91	67	8	59	38	21
Cambes	73	61	4	57	42	15
Corn	96	74	10	64	37	27
Durbans	87	73	11	62	50	12
Espagnac-Sainte-Eulalie	57	42	6	36	24	12
Espédaillac	150	124	11	113	85	28
Flaujac-Gare	60	56	3	53	34	19
Grèzes	86	62	9	53	32	21
Issepts	88	72	3	69	39	30
Livernon	201	138	11	127	85	42
Quissac	84	67	3	64	38	26
Reilhac	50	39	2	37	27	10
Reyrevignes	129	95	10	85	36	49
Saint-Simon	93	69	6	63	53	10
Sonac	52	41	3	38	28	10
Totaux	1.711	1.297	120	1.177	780	397

CANTON DE SAINT-CÉRÉ

Autoire	102	93	2	91	49	42
Bannes	102	91	18	73	53	20
Bio	151	122	14	108	83	25
Frayssinhes	118	96	9	87	73	14
Lacamdourcet	94	76	9	67	40	27
Latouille-Lentillac	160	120	8	112	103	9
Loubressac	254	204	9	195	132	63
Mayrinhac-Lentour	204	176	8	168	148	20
Saignes	33	29	4	25	24	1
Saint-Céré	793	650	37	613	478	135
Saint-Jean-Lespinasse	107	98	2	96	91	5
Saint-Laurent-les-Tours	135	99	6	93	79	14
Saint-Médard-de-Presque	139	120	8	112	89	23
Saint-Paul-de-Vern	111	99	8	91	74	17
Saint-Vincent-du-Pendit	103	78	5	73	53	20
Totaux	2.606	2.151	147	2.004	1.569	435

Simple moralité

L'éclatant succès remporté par les républicains de Figeac sur le nom de M. de Monzie était prévu. Mais s'il nous laisse sans surprise, il nous cause beaucoup de joie et nous pouvons féliciter aussi cordialement les électeurs que l'élu d'un résultat qui fait autant d'honneur à ceux-là qu'à celui-ci.

La moralité de cette histoire, c'est dans la défaite des vaincus qu'il faut aller la chercher plus encore que dans le triomphe du vainqueur. Et nous voulons parler, non de l'honorable M. Mespoulet qui représentait loyalement son parti dans la bataille politique, mais de ce petit clan de Ratés et de Combinards qui ne poursuivent que des buts personnels et qui auront bien mérité cette nouvelle leçon.

C'est au moins le troisième démenti qu'ils reçoivent en quelques mois du suffrage universel. Peut-être finiront-ils par comprendre qu'ils ne parviendront pas à imposer leurs rancunes à tout le département ni à donner leurs haines et leurs ambitions comme programme politique à la démocratie lotoise.

Il eût été vraiment trop scandaleux que cela comptât pour quelque chose et pût être mis en balance avec le grand talent et la haute valeur d'un candidat qui apporte ses facultés éminentes au service d'une cause dont certains d'entre ces combinards ne visent qu'à être les profiteurs.

Les républicains figeacois ont traité cette campagne comme elle le méritait : par le mépris.

En terres voisines.

DU QUERCY AU QUERCY
par le Rouergue, le Gévaudan et l'Albigeois

Suite de l'article de 1re page

Peu après notre entrée en territoire lozérien, nous faisons halte à la Canourgue. Le curieux endroit ! C'est autour de l'église tronquée mais imposante encore de son ancien prieuré, un fouillis de vétustes demeures dans un dédale de venelles, de rampes, d'arceaux et d'impasses parfois impraticables. Voisine de sa rencontre avec le Lot, l'Urrugne s'épanouit en canaux à travers cet amas de murs moyenâgeux. Mais elle ne parvient pas à l'assainir complètement ; de certaines ruelles et de plusieurs carrefours se dégagent des odeurs violentes et affligeantes.

La Canourgue est, avec Lagniole, un des meilleurs centres couteliers de la région. Nous nous y munissons donc de tranchelards et de coupe-croûte à lames affilées. Alors que nous effectuons cet achat, M. Lalo, toujours curieux des choses du passé, découvre une seconde origine possible du nom de la localité où nous nous trouvons. Canourgue nous paraissait dériver de « Canouges » et provenir du monastère aboli. Notre coutelier nous propose l'étymologie suivante : can (chien), ourgue (vallée), vallée des chiens. La fameuse bête du Gévaudan eût trouvé ici à qui parler !

Munis de solides armes défensives, nous remontons en voiture. Par le creux sauvage de l'Urrugne, nous nous élevons vers la Baraque, point central du Causse de Sauveterre. Le dur plateau traversé de part en part, nous parviendrons devant Sainte Enimie, sinon au plus profond des gorges du Tarn, du moins au point de départ classique de leur descente...

(*A Suivre*) Eug. GRANGIÉ.

M. Raymond REY

Nous sommes très heureux d'apprendre que M. Raymond Rey vient d'être nommé professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse comme titulaire de la chaire de l'Histoire de l'Art.

C'est pour notre très distingué compatriote une première et éclatante consécration des beaux travaux par lesquels il est devenu le digne disciple de son illustre maître, Emile Mâle.

La chaire qu'il va occuper et qui est, croyons-nous, l'une des seules qui existent en France, fut, en effet, inaugurée par Emile Mâle, aujourd'hui de l'Académie Française et directeur de l'Ecole de Rome. M. Raymond Rey y suivit ses cours et y reçut ses précieuses leçons.

Elle eut ensuite comme titulaire M. Graillot qui dirige actuellement l'Institut Français à Florence.

M. Raymond Rey succède donc à des maîtres éminents. Et c'est un honneur redoutable, mais qu'il a déjà mérité.

Nous lui présentons nos bien sincères et cordiales félicitations, sachant que nous sommes, ce faisant, l'interprète de tous ses compatriotes.

Les gloires lotoises

UNE NOUVELLE ŒUVRE DE PHILIPPE GAUBERT

L'éminent musicien, notre compatriote Philippe Gaubert, ne se borne pas à être l'incomparable virtuose qui s'est acquis une renommée européenne. Il ne se borne pas à être le grand chef de cette « Société des Concerts du Conservatoire » dont on sait qu'elle est la première compagnie symphonique du monde, en même temps que de l'orchestre de l'Opéra.

Il est encore un compositeur dont le talent s'impose à Paris aussi bien au Théâtre qu'au Concert,

Les Concerts Colonne viennent d'accueillir et d'interpréter magnifiquement sa dernière œuvre « Les Chants de la Mer ». Et nous sommes heureux de reproduire ci-dessous quelques-unes des appréciations de la critique sur ce superbe poème symphonique.

Voici ce qu'en dit dans l'*Echo de Paris*, Adolphe Boschot, de l'Institut :

⁂

« *Concert Colonne.* — Le double talent de M. Gabriel Pierné, comme chef d'orchestre et comme compositeur, est assez reconnu pour lui permettre de beaux gestes. Non seulement il accueille la musique d'un autre chef, mais encore il lui confie la baguette directrice. Hier, une telle galanterie nous a valu la primeur d'une comparaison fort remarquable.

« Les *Chants de la Mer*, de M. Philippe Gaubert, constituent un triptyque orchestral qui est vraîment une preuve de maîtrise. Que M. Philippe Gaubert soit devenu un orchestrateur adroit, ingénieux et riche en ressources, voilà qui était fort naturel chez un semblable chef d'orchestre ; une longue direction, c'est la méthode Berlitz de l'instrumentation. Mais il ne suffit pas de savoir des mots, il faut avoir quelque chose à dire. Or, ces trois pittoresques évocations de la mer sont animées par une émotion poétique: il y passe le souffle du large.

« Le premier tableau porte un titre, ou plutôt une épigraphe : « Chant et parfum; mer colorée ». Pianissimo, les violoncelles font de lentes ondulations ; les violons, par de longues tenues, évoquent le vaporeux frémissement de l'air ; les trompettes bouchées, puis les cors, ou les bois, ou les flûtes, font alterner un chant de tierces limpides. Tout ce début est chaud, à la fois coloré et mystérieusement estompé... Avouerai-je qu'un peu plus loin, après un *pont* en gammes par tons entiers, je suis encore séduit par les effets de couleur, mais je perds pied dans ce flux maritime. A l'audition, on désire un fil directeur : les sensations d'art ne vont pas (ou du moins pas longtemps), sans ce que Léonard de Vinci appelait un plaisir de l'intellect.

« Le second tableau, *Ronde sur la falaise*, est un libre scherzo, alerte, vif, délicat, où les accents populaires prennent une exquise distinction. C'est comme une pastorale d'un Théocrite ou d'un Longus, mais transposée dans un style moderne et pourtant agréable.

« La troisième évocation, *Là-bas, très loin sur la mer*, est conçue d'abord en crescendo, puis en décrescendo. Voilà un plan qui a souvent fait ses preuves, mais qui reste excellent quand on l'utilise bien. Et c'est le cas. Une lente mélopée, d'une poignante nostalgie, sert ici d'idée génératrice. Elle anime cet andante expressif, qui atteint à une véritable grandeur.

« Toute cette œuvre est marquée par une inspiration généreuse. Combien elle nous entraîne loin des petites musiques pour poupées ou pour chambres de malades. Conçue noblement, réalisée avec un style robuste, elle a remporté un enthousiaste et légitime succès. »

⁂

D'autre part, dans *le Matin*, Alfred Bruneau, de l'Institut, écrit les lignes suivantes :

« Chez Colonne, M. Philippe Gaubert dirigeait, — M. Gabriel Pierné lui ayant cédé confraternellement la baguette, — ses *Chants de la Mer* et se faisait acclamer. Les trois morceaux de cette suite ont une diversité frappante : deux d'entre eux traduisent avec une largeur singulière l'enthousiaste sentiment des *Ballades* de Paul Fort. Les parfums, les couleurs de la mer lumineuse s'y marient d'abord en des harmonies chatoyantes, en des thèmes onduleux qui vous grisent, vous bercent doucement avant de vous éblouir, de vous exalter. Puis c'est une ronde, fraîche et légère comme le vent qui passe, qui apporte les caresses et les ivresses de la mer heureuse. C'est, enfin, la tristesse poignante du matelot navigant loin de son pays, sur la mer calme : moment d'émotion profonde, de rare simplicité. Les sons d'une trompette bouchée vous arrivent, murmurants, mystérieux, vous saisissent au cœur, évoquant à vos yeux le bateau, l'horizon mélancoliques. Une instrumentation de sûreté exemplaire met en valeur des idées nettes, saines, nombreuses, tour à tour délicates et ardentes. On sent que M. Gaubert aime tendrement la mer. Il n'a pas voulu nous montrer ses traîtrises, ses tempêtes, ses meurtres; il nous demande de l'admirer, de la chérir avec lui et nous y consentons sans peine. »

⁂

Nous nous associons cordialement aux félicitations que ces maîtres de la critique adressent à M. Philippe Gaubert à qui nous pouvons assurer que ces compatriotes suivent avec une fierté amicale le développement de sa glorieuse carrière artistique.

LES FOIRES FORAINES !

Elles ont été ouvertes samedi soir. Dès 9 heures, tous les établissements installés sur les Allées Fénelon, étaient illuminés brillamment.

Bien que la température fut assez fraîche, une foule de promeneurs s'était rendue sur les Allées.

Les manèges, les autos, tous les établissements ont reçu une clientèle nombreuse.

Il en fut de même dans la journée et la soirée de dimanche.

Il y avait foule. Malheureusement, la pluie est intervenue, pluie trop abondante et glaciale qui obligea les plus fervents amateurs de distractions foraines de quitter les Allées et de rentrer à la maison.

Il faut espérer que le beau temps reviendra et permettra aux Foires foraines d'obtenir le succès qu'elles méritent.

RÉSULTATS PAR CANTONS

COMMUNES	Inscrits	Votants	Bul. nuls	Suf. ex.	De Monzie	Mespoulet
Bretenoux	2.936	2.229	136	2.093	1.365	728
Cajarc	1.463	1.170	122	1.048	748	300
Figeac (Est)	3.634	2.815	212	2.603	1.907	696
Figeac (Ouest)	1.508	1.205	105	1.100	776	324
Lacapelle-Marival	2.737	2.098	202	1.896	1.327	569
Latronquière	2.332	1.823	89	1.734	1.348	386
Livernon	1.711	1.297	120	1.177	780	397
Saint-Céré	2.606	2.151	147	2.004	1.569	435
Totaux généraux	18.927	14.798	1.133	13.655	9.820	3.835

OBSEQUES DE M. LARNAUDIE

Lundi ont été célébrées à Saint-Pierre-Toirac les obsèques du regretté M. Larnaudie, conseiller général de Cajarc, décédé vendredi dernier.

La levée du corps avait eu lieu samedi à Cahors en présence de nombreux amis.

A Saint-Pierre-Toirac, les obsèques furent un émouvant témoignage de la haute estime et de la parfaite considération dont le défunt jouissait dans tout le département. Le cortège était impressionnant par le nombre considérable des personnes qui le composaient autant que par le recueillement de cette immense foule attristée.

Toutes les communes du canton étaient représentées ainsi que de nombreuses communes de l'arrondissement.

Au cimetière, des discours furent prononcés par MM. Paul Bert, préfet du Lot ; le docteur Rougier, au nom du corps médical du Lot ; Andrieux, maire de Cajarc ; Mirabel, conseiller d'arrondissement ; Loubet, sénateur ; de Monzie, député, président du Conseil Général du Lot.

⁂

Discours de M. le Préfet

Dans l'impossibilité matérielle où nous sommes de les publier tous, nous reproduisons ci-dessous l'éloquent et juste hommage rendu au défunt par M. le Préfet du Lot :

Je tiens à apporter ici l'hommage de l'Administration à la mémoire du plus ancien des membres du Conseil Général et à l'homme aussi estimable par la sincérité de ses convictions républicaines que par ses délicates qualités du cœur.

Je ne chercherai pas à retracer les étapes de la carrière politique de M. Larnaudie depuis 28 ans à la mairie de St-Pierre-Toirac et depuis 27 ans au Conseil Général. Elle se confond avec l'histoire même du ralliement des campagnes lotoises à la République. Théophile Larnaudie s'associa toujours à l'effort de ceux qui orientèrent nos populations rurales vers le progrès, qui réclamèrent pour elles plus d'instruction, plus de liberté, plus de justice et aussi plus de bien-être. D'autres mirent au service de leur parti l'éclat d'un plus beau talent, nul ne voua à la défense de ses idées plus de loyauté, plus de continuité dans l'effort, plus d'exacte fidélité aux amitiés comme aux principes. Point de détour, point de déviation, point de fléchissement de conscience, sa ligne de conduite politique eut toujours la parfaite rectitude d'un sillon bien tracé dans un sol vigoureux.

Un tel homme, aussi sensé que modeste, n'aurait pas aimé qu'on enflât le ton outre mesure pour parler de lui. Au Conseil Général, esprit sérieux, réfléchi et appliqué, il choisissait de préférence, pour les rapporter, les questions de travaux publics et s'il n'y trouvait pas matière aux brillants développements oratoires, du moins y témoignait-il chaque fois de la sûreté de son sens pratique et de son esprit réalisateur.

Mais ce que j'aimerais surtout à louer ici, dans l'intimité de ce lieu de repos, devant les parents et amis qui ont tenu à venir d'un peu partout témoigner par leur nombre des fortes sympathies qu'il s'était acquises, ce sont les traits profondément révélateurs de ses qualités de cœur.

Cet homme, déjà fatigué par l'âge, la maladie et les épreuves qui l'avaient successivement frappé dans ses plus chères affections, se fût volontiers retiré de la lutte pour son propre compte. Il n'hésita pas à s'y lancer à nouveau par devoir d'amitié.

Il lui plut de voir représenter son arrondissement à la Chambre des Députés par un esprit hardi et novateur, qui, au cours de sa vie parlementaire ou ministérielle, avait déjà proposé quelques réformes marquées de la plus belle audace républicaine et démocratique. Le vieux militant, qui n'attendait plus rien pour lui-même, tint à cautionner auprès de ses électeurs l'ami qu'il estimait pour la hauteur de son esprit et la forte originalité de ses idées. Et certes, rien ne l'honore plus à mes yeux que ce dernier acte sur lequel allait se clore sa carrière politique, cette campagne désintéressée d'amitié.

Les dispositions affectives qui le déterminèrent en la circonstance firent de lui, dans l'intimité de la vie familiale, le père le plus tendre et le plus attentif. On accuse parfois la politique de dessécher le cœur. Elle n'eut pas de prise sur la fraîcheur du sien et pendant ces dernières années, son ardeur combative attiédie, c'est dans l'apaisement de son foyer et surtout dans l'affection de ses filles Edmée et Léa, dans les soins dont il entoura leur éducation et dans la récompense qu'il tira de leurs succès scolaires, qu'il trouvait ses satisfactions les plus douces. C'est la pensée de les abandonner avant qu'il ne fût tout à fait sûr de leur avenir qui le tourmenta si cruellement pendant toute une nuit sur son lit d'agonie où les seuls mots qu'il laissa échapper exprimèrent le déchirement de cette séparation.

A Madame et à Mesdemoiselles Larnaudie dont les larmes nous troublent si profondément, aux amis présents, aux conseillers municipaux de St-Pierre-Toirac et à ses collègues du Conseil Général, j'exprime mes condoléances les plus sincèrement émues.

⁂

L'assistance s'associait de cœur à ces hommages. Puis, la série des discours terminée, c'est avec une vive émotion que la foule défila devant le cercueil et s'inclina devant la famille à qui nous renouvelons l'expression de nos respectueuses condoléances.

LE PRIX DU LAIT

Nous recevons la communication suivante que l'on nous prie d'insérer :

« Le Syndicat des dépositaires de « lait informe la clientèle que la Coopé« rative laitière quercynoise, ou Syndi« cat des producteurs, lui ayant impo« sé une augmentation de 0 fr. 20 à par« tir du 20 octobre, se voit obligé d'ap« pliquer cette augmentation à la vente « au détail.

« *Le Secrétaire.* »

⁂

D'autre part, la Coopérative Laitière Quercynoise nous adresse la lettre que voici ;

« Monsieur le Rédacteur,

« En réponse à l'article que vous avez inséré dans le numéro de votre journal de samedi dernier, au sujet du lait, j'ai l'avantage de vous faire connaître que la Coopérative Laitière, désireuse de rendre service aux familles nombreuses, mettra en vente à partir de *vendredi* 25 *octobre*, sous la halle de Cahors du *lait écrémé* excellent au prix de 0 fr. 70 le litre.

« Pensant que vous voudrez bien en faire part et comptant sur votre obligeance, je vous prie d'agréer, Monsieur, etc...

« *Pour la Coopérative Laitière,*
« *Le Président,*
« MURAT. »

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

GRAND GALA DE DANSES PAR MARIA DEL VILLAR

Pour que le public se persuade combien le spectacle qui lui sera offert le 24 octobre au Théâtre Municipal est d'une haute qualité artistique, nous tenons à publier dans son détail le programme auquel il assistera.

Il s'agit bien, comme il est annoncé, d'un grand gala de danse et de musique ayant pour exécutants la célèbre danseuse espagnole Maria del Villar et ses deux partenaires Mlle Denise Roguet, virtuose du piano, Premier Prix du Conservatoire de Paris et M. Mayoral, un guitariste étourdissant.

Voici les numéros qui seront exécutés.

PREMIÈRE PARTIE

1. *Le Moulin*, de Périlhou, par Mlle Denise Roguet. — 2. *Danse Egyptienne*, de S. de Polignac, et 3. *Marche funèbre*, de Chopin, par Maria del Villar. — 4. *Impromptu*, de Schubert, par Mlle Denise Roguet. — 5. *Moment Musical*, de Schubert, par Maria del Villar.

DEUXIÈME PARTIE

6. *La Bourrée Fantasque*, de Chabrier, par Mlle Denise Roguet. — 7. *Cordoba* d'Albeniz et 8. *Danse V*, de Granados par Maria del Villar. — 9. *Pas Espagnol*, de G. Fauré, par Mlle Denise Roguet. — 10. *Zambra*, de Gayo, par Maria del Villar.

TROISIÈME PARTIE

11. *Seguedillas*, d'Albeniz ; — 12. *Alegria*, de Valverde. — 13. *Alegria flamenca* (Populaire). — 14. *Guajiras* (solo de guitare). — 15. *Tango gitana* (Populaire). — 16. *Bulerias* (Populaire). — 17. *Farruca* (Populaire) : par M. Mayoral et Mlle Maria del Villar.

Il serait difficile, croyons-nous, de composer un plus bel ensemble. Et quand on sait la valeur des artistes qui l'exécuteront on peut prédire à coup sûr une superbe soirée aux spectateurs.

⁂

C'est le 24 octobre, au Théâtre Municipal de Cahors que la soirée sera donnée. Le spectacle commencera à 21 heures précises. On peut louer ses places comme d'usage.

LES AMIS DE L'HARMONIE

Le Comité de la Loterie rappelle au public que le tirage aura lieu au Palais des Fêtes, le *mardi* 29 *octobre*, à 21 h., au cours d'une soirée artistique suivie d'un bal.

Voici la liste des lots qui seront tirés suivant l'ordre d'importance ainsi établi:

1er lot : Salle à manger fournie par la Maison Boyer, Hôtel de Ventes.
2e Chambre fournie par la Maison Cambrai, Cahors.
3e Salon fourni par la Maison Bouzerand-Bernès, Cahors.
4e 500 francs en espèces offerts par les Amis de l'Harmonie.
5e 500 francs en espèces offerts par les Amis de l'Harmonie.
6e Mandoline offerte par M. Nouyrit.
7e Encrier onix offert par M. de Monzie.
8e Cloche bronze offerte par Docteur Rougié, conseiller général.
9e Sujet bronze (*Chant du soir*) offert par M. Miquel, conseiller général.
10e Sujet bronze (*Charmeuse*) offert par M. Crabol.
11e Boîte porcelaine offerte par M. le Préfet du Lot.
12e Seau à gâteaux offert par M. Delport, député du Lot.
13e Mallette fibre offerte par la Maison Rigal-Bédué, à Cahors.
14e Guéridon acajou offert par la Maison Bouzerand-Bernès.
15e Guéridon laqué offert par la Maison Cambrai, Cahors.
16e Table à ouvrage offerte par la Maison Boyer, Cahors.
17e Potiche ferronnerie offerte par M. Desprats, ferronnier, Cahors.
18e Réveille-matin offert par M. René Besse.
19e Lampe ferronnerie offerte par M. Baudin, électricien, Cahors.
20e Buste terre cuite offert par M. Mandelli, bijoutier, Cahors.
Du n° 21 au n° 40, Cent francs en espèces par les Amis de l'Harmonie.
41e Un pyjama offert par M. Rigal fils, chapelier, Cahors.
42e Ecrin douze couteaux dessert offerts par X.
43e Une paire leggins offerts par Mme Vve Aymeric, Cahors.
44e Réchaud électrique offert par la Compagnie du Gaz, Cahors.
45e Soupière aluminium offerte par M. Ladevèze, bazar, Cahors.
46e Une douzaine verres cristal offerts par M. Priolo.
47e Une chemise et une paire chaussettes par M. Lahontaa, confections.
48e Une jumelle offerte par M. Couessron.
49e Descente de lit offerte par M. Guyou, nouveautés.
50e Chaussures enfant chevreau gris offertes par M. Bourgnou, chaussures.
51e Chaussures enfant vernis noir offertes par Mme Vve Olié, chaussures.
52e Bouteille Cherry-Brandy offerte par Café Tivoli.
53e Liseuse offerte par M. Bergon, imprimeur.
54e Pantalon homme offert par Conchon-Quinette, confections.
55e Boîte à thé marqueterie offerte par M. Breil, publicité.
56e Pantalon homme offert par M. Gillet, tailleur, Cahors.
57e Un vase offert par M. Bouyssou, bijoutier, Cahors.
58e Bouteille Bénédictine offerte par M. Gagnayre, épicier, Cahors.
59e Vareuse dame offerte par X.
60e Six mouchoirs fil fantaisie offerts par M. Boi, nouveautés.
61e Douze mouchoirs blancs offerts par M. Girard, nouveautés.
62e Un litre Eau de Cologne offert par M. Gayet, pharmacien.
63e Un litre Eau de Cologne offert par M. Labat, coiffeur.
64e Un sac pommes de terre offert par M. Conduché, grains.
65e Une bouteille Triple-Sec offerte par Café de la Promenade.
66e Bon agrandissement photo offert par Photo-Lumina.
67e Gerbe de fleurs avec potiche offerte par l'Hortensia.
68e Asparagus avec potiche grès offert par M. Tardieu.
69e Chaussures enfant acajou offertes par M. Selves, chaussures.
70e Une paire bretelles offertes par M. Chabert, tailleur.
71e Un porte-billets maroquinerie offert par M. Grandcour.
72e Six photos album offertes par M. Valdiguié, photographe.
73e Boîte papier à lettres offerte par M. Meyzenc, libraire.
74e Bon pour un ressemelage offert par le Ressemelage Parisien.

75e Bon pour un gigot offert par M. Villes fils, boucher.
76e Bon pour un gigot offert par M. Layet, boucher.
77e Bon pour un kilog. caramel offert par Confiserie Coulon.
78e Un chapeau mode fillette offert par Mlle Jardin.
79e Une paire pantoufles rouges offertes par M. Bessières.
80e Une paire bas soie de femme offerts par M. Cabanes-Delteil.
81e Une paire chaussettes homme offertes par Mlle Ousset.
82e Une lampe de chevet offerte par Magasins Printemps.
83e Une boîte conserve au choix offerte par Mme Cubaynes, conserves.
84e Une boîte pâté foie gras truffé offerte par MM. Chadourne et Villes.
85e Un allumoir électrique offert par M. Mispoulié, électricien.
86e Bouchon radiateur offert par M. Bénestèbe, garage, Cahors.
87e Une bouteille Triple-Sec offerte par M. Delguel, distillateur.
88e Une bouteille Crème de Noix offerte par M. Delguel, distillateur.
89e Un sac à main offert par M. Popovitch, parfumeur, Cahors.
90e Un flacon parfumerie offert par Mme Delfau, Cahors.
91e Une bouteille Malaga offerte par Bar Maurice, Cahors.
92e Une bouteille vin tonique offerte par M. Artigue, pharmacien.
93e Une bouteille Byrrh offerte par Bar Léo, Cahors.
94e Une bouteille Dubonnet offerte par Café de l'Industrie.
95e Une bouteille Vin Doré offerte par Café de Bordeaux.
96e Une bouteille mousseux offerte par M. Bardin, représentant.
97e Une bouteille mousseux offerte par M. Bardin, représentant.
98e Une bouteille mousseux offerte par M. Sarda, épicerie, Cahors.
99e Une paire pantoufles offertes par M. Larrive, Cahors.
100e Une paire pantoufles offertes par Chaussures Camille, Cahors.
101e Une paire pantoufles offertes par M. Victor, chaussures, Cahors.
102e Une casserole offerte par M. Baboulène, Cahors.
103e Un rasoir mécanique offert par M. Besson, armes, Cahors.
104e Un étui cigarettes offert par M. Chatain, tabacs, Cahors.
105e Une boîte savonnettes offerte par M. Rodrigues, coiffeur, Cahors.
106e Un lot pommes de terre offert par M. Bonnave, grains, Cahors.
107e Bon pour un gâteau offert par M. Lavergne, pâtissier, Cahors.
108e Bon pour un gâteau offert par M. Paubert, pâtissier, Cahors.
109e Bon pour un gâteau offert par M. Cabridens, pâtissier, Cahors.
110e Bon pour un gâteau offert par M. Salabert, pâtissier, Cahors.
111e Un collier chien offert par M. Etienne, bourrelier, Cahors.
112e Bon pour une livre saucisse offerte par M. Salamagne, charcutier.
113e Un vaporisateur offert par M. Pinède, coiffeur, Cahors.
114e Une boîte papier à lettres offerte par M. Ricard, libraire, Cahors.
115e Un cendrier offert par M. Couderc-Nouaillac, agent assurances.
116e Un cadre photo offert par M. Ricard, libraire, Cahors.
117e Deux boîtes jeux offertes par M. Alayrac, Cahors.
118e Un soufflet offert par X.
119e Une paire pantoufles enfant offertes par M. Girard, chaussures.
120e Une boîte poudre de rix offerte par Antonia.
121e Une partition musique (*les Toulousaines*) offerte par X.
122e Une partition musique (*Baisers de Josette*) offerte par X.

Vente des derniers billets à l'Exposition Permanente des Lots, rue du Maréchal-Foch.

Le Comité.

Chronique des Théâtres

Théâtre municipal

Parmi les représentations que Mme Brémond-Philbée nous donnera cet hiver, on nous annonce pour prochainement « La Belle aventure » de MM. de Caillavet, Robert de Flers et Etienne Rey. Cette délicieuse comédie aura pour principaux interprètes : Mlle Blanche Martal, de l'Odéon et M. André Buvat.

⁂

AU PALAIS DES FÊTES

La Regia et *Max Rogé*, ces deux grandes vedettes nous reviennent cette année avec *Paris-Plaisirs*, une revue de Géo Charley, le fameux chansonnier des Deux-Ânes, revue des plus homogènes.

Deux as de la chanson : La Regia et ses Girls dans ses créations; Max Rogé dans son répertoire ; tous deux vedettes du tour de chant de l'Empire de Paris. 18 artistes, les 6 Garçonn's Girls de l'Apollo de Paris, une troupe de valeur, des chansons nouvelles, des sketchs amusants et les deux finals somptueux : Les *Fruits de la Mer* et l'*Opérette à Travers les Ages*...

Bref, un spectacle de choix, humoristique et pouvant être entendu par tous.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Aviron Cadurcien bat
Stade Villefranchois (1)
par 21 points à 5

Le compte-rendu de cette partie, nous parvenant un peu tard, ne peut, à notre grand regret, être inséré aujourd'hui. Nous le donnerons dans notre prochain numéro.

⁂

Dimanche prochain 27 octobre 1929
GROUPE SPORTIF FIGEACOIS (1)
Champion d'Auvergne (2e série)
CONTRE AVIRON CADURCIEN (1)

Ce soir Réunion de la Commission de Rugby à 20 h. 30, Café Tivoli.
Présence indispensable.

⁂

Frégate Cadurcienne

Nos jeunes représentants recevaient dimanche en match amical, le onze de Montpezat-du-Quercy. Les visiteurs presque débutants, devaient fournir devant le cran de nos « vert et blanc » une partie admirable.

En effet, largement dominés dans tous les compartiments du jeu, ils défendirent leur chance jusqu'au coup de sifflet final, avec l'espoir de sauver l'honneur ; malheureusement, tous leurs efforts, eurent seulement pour effet d'inquiéter à deux reprise le goal cadurcien et ce fut tout. Cependant, malgré la lourde défaite qu'ils ont subie, nous leur adressons toutes nos félicitations.

⁂

Fédération du Lot de foot-ball Association

Les membres du Conseil d'Administration et les membres de la Commission d'arbitres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce dimanche 27 octobre à 1 h. 30, au Café du Midi, Cahors.

Sont convoqués les représentants des Sociétés de : Sérignac, Salviac, Montdoumerc, Gramat, Vire, Labastide-du-Vert, Cahors.

Ordre du jour : Formation du Calendrier de 2e série ; Réunion de la Commission des arbitres ; Compte rendu des communiqués de la 3 F. A. et de la Ligue du Midi.

⁂

A SOTURAC

Football. — En réponse à une note parue en chronique de Soturac, l'ami Talou de l'U. S. P. s'est cru obligé de nous faire quelques observations auxquelles nous allons répondre le plus succinctement possible.

Tout d'abord, disons-lui qu'il n'était nullement visé dans notre note, car ce n'est pas lui qui nous a écrit la lettre dont voici un extrait :

« ...D'un autre côté, je ne dois pas « vous cacher qu'en tant que Président « du Conseil d'Administration de la Fé« dération du Lot, j'ai l'intention de « proposer l'interdiction de matches « amicaux entre les équipes non affiliées « parce qu'appartenant à la Ligue du « Midi, il est à peu près sûr que je serai « suivi par les autres membres... »

Cette lettre est signée : Poujade, Président de l'U. S. Albasienne.

Nous n'avons donc rien inventé, notre seul tort a été de ne pas savoir qu'il y avait plusieurs présidents à la tête de la Fédération du Lot. Nous nous en excusons bien humblement.

Venons à l'objet même de la discussion: « La Vaillante de Soturac » a toujours joué avec les équipes courtoises qui ont bien voulu se mesurer avec elle car nous faisons du football pour le seul plaisir de jouer.

Elle continuera a matcher avec tous ceux qui ne la dédaigneront pas (son calendrier est d'ailleurs assez bien garni pour la saison).

Elle participera au championnat de la Ligue du Midi puisqu'elle a donné sa parole et bien qu'elle soit sûre à l'avance du résultat.

D'un autre côté, elle ne refuse pas de se ranger aux côtés des sociétés composant la Fédération du Lot ; mais, pour cette année, elle ne veut pas être obligée de disputer la Coupe du Quercy (Un championnat étant bien suffisant pour une petite société comme la nôtre).

Voilà donc notre point de vue.

Nous irons, d'ailleurs, par courtoisie, le faire connaître à la Fédération du Lot dimanche prochain si elle veut bien écouter nos explications et, pour ne pas éterniser la discussion, nous mettons pour notre part, le point final à cette petite querelle de famille.

Pour la Vaillante de Soturac.
E. CHAMBON.

⁂

A SALVIAC

Match de Football. — Le Club athlétique Salviacois recevait dimanche, 20 octobre, sur le terrain de la Requillou, l'Union sportive de Domme-Cénac.

Le terrain était parfait, le temps excellent, aussi les équipiers jouèrent-ils un jeu franc, ouvert et loyal.

La supériorité de l'équipe de Domme est incontestable.

Salviac fut cependant meilleur qu'on n'avait pu le supposer, car nos jeunes gens manquaient d'entraînement.

Domme l'emporta par 8 buts à 1.

Le nouveau capitaine salviacois, Raymond Baffos, fut à la hauteur de sa tâche, les équipiers salviacois ne sont pas en effet toujours obéissants et facilement maniables.

Nos remerciements à MM. Bebengut et Gineste qui prêtent obligemment le terrain, un des meilleurs de la région.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Jean Cazes, ancien élève du lycée Gambetta, est nommé professeur d'éducation physique au Collège d'Ajaccio.

Nos félicitations.

Probité

Ces jours derniers, M. Lafabrie Auguste, employé à l'Hôtel Terminus, à Cahors, a trouvé un portefeuille contenant une somme de 10.000 lires et des papiers d'identité.

M. Lafabrie s'empressa de remettre le portefeuille à son propriétaire qui le remercia et le félicita vivement de son acte de probité.

Boxing Club Cadurcien

Réunion de tous les membres mercredi 23 octobre à 8 h. 1/2 précise, au Siège Social. Café Champ de Mars.

Présence indispensable.

Le Bureau.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*
Téléphone ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Cahors

St-Matré

Nécrologie. — C'est avec une profonde tristesse que les habitants d'ici, et sûrement des environs, ont appris la mort prématurée de Clovis Bessière. Agé de 22 ans à peine, marié depuis six mois, il succombe, après quelques jours de maladie, à un mal implacable que la science est impuissante à guérir.

Quoique jeune encore, Clovis Bessières, incarnait la science commerciale que lui avait inculquée et léguée son grand oncle Rodes. C'était un commerçant avisé. De plus bon et serviable il rendait de grands services au pays. Avec une sûreté de vue qui n'était pas de son âge, il s'était créé une opinion sur les personnes qui le guidait sûrement dans ses divers rapports avec elles. Ensuite, personne n'a jamais fait appel à son désintéressement sans qu'il exécutât avec bon cœur le service qu'on lui demandait.

Sa disparition sera fortement ressentie sur tout notre plateau parce que l'activité du défunt facilitait, non seulement l'écoulement des produits du sol, mais encore on trouvait chez lui ce qui manquait aux besoins familiaux de même que ce qui était utile aux agriculteurs.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche dernier au milieu d'un grand concours de la population, des amis des communes voisines et de ceux auxquels le défunt était en relation d'affaires.

A l'absoute, M. le curé a ému ses paroissiens par le brillant panégyrique qu'il a fait de Clovis, et, sur sa tombe, M. Counil, instituteur honoraire, a adressé, au nom de tous, un dernier adieu à son jeune ami, en assurant la famille que leur douleur était partagée par tout le monde.

Personnellement, nous adressons nos bien sincères condoléances à la jeune veuve, d'abord, et, ensuite, à toute sa famille.

Saux

Une mort sensationnelle. — Avec une grande émotion, les habitants de Saux ont appris que le jeune Clovis Bessières venait de succomber des suites d'une grave maladie.

Bien connu ici depuis l'âge le plus tendre, familier avec tout le monde, on le prenait pour un enfant de Saux.

Tout le monde admirait son égalité d'humeur, son empressement à satisfaire le client et sa clairvoyante décision dans ses diverses entreprises.

Aussi tout le monde s'incline devant cette tombe prématurément ouverte et envoie à sa jeune femme et à toute sa famille l'expression bien sincère de ses condoléances attristées.

Puy-l'Evêque

Accident. — En coupant du bois à Roubert, M. Soubrié se donna un coup de hache dans le mollet. L'artère tibiale étant atteinte, le blessé perdit beaucoup de sang, malgré une ligature faite au-dessus de la blessure. Transporté à Puy-l'Evêque, il put recevoir à temps les soins du Docteur Rouma.

Le blessé est maintenant hors de danger.

Soturac

Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Arrondissement de Figeac

Béduer

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort survenue après une courte maladie, de M. Clodomir Laborie, ancien secrétaire de mairie de notre localité. Le défunt était âgé de 71 ans. Ce fut un homme simple et bon, un brave homme dans toute l'acception du terme. Toutes les familles étaient représentées à ses obsèques.

Nous adressons à la veuve et à ses quatre enfants l'expression de nos bien sincères condoléances.

Espédaillac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon prénommé André, chez Mme et M. Jules Despeyroux, conseiller municipal d'Espédaillac.

Avec nos vœux de santé et de bonheur pour le bébé, nous adressons à Mme et M. Despeyroux, nos plus cordiales félicitations. — C.

St-Céré

Foire du 6 septembre. — Veaux, de 6 fr. 50 à 8 fr. 75 ; Bœufs de travail, de 4.800 à 5.600 fr. ; Bouvillons, de 3.500 à 4.300 fr. ; Vaches, de 3.800 à 4.400 fr. ; Génisses, de 3.000 à 3.500 fr., le tout la paire ; Porcelets, 170 à 230 fr. pièce ; Brebis, 150 à 190 fr. pièce ; Porcs gras, 350 à 400 fr., les 50 kg.

Froment, 87 à 90 fr. ; Seigle, 76 à 78 fr. ; Sarrasin, 75 à 78 fr. ; Avoine, 37 à 40 fr. ; Pommes de terre, 38 à 40 fr., le tout le sac de 80 litres.

Poules, 6 fr. ; Poulets, 5 fr. ; Lapins, 3 fr. ; Beurre, 11 fr. ; Fromage, 6 fr. 50, le tout la livre ; Œufs, 8 fr. la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Dans les P. T. T. — Mme Gabet, dame employée des P. T. T. à Souillac est nommée en la même qualité à Gourdon. Mme Gabet n'est pas une inconnue pour nous, puisqu'elle a été déjà à notre bureau de poste. Nous sommes heureux de la voir revenir.

Mlle Teulat, dame employée à Gourdon, est nommée receveuse au Vigan, son pays d'origine. Tout en la félicitant de son avancement, nous lui exprimons tous nos regrets de la voir partir.

Foire. — La foire de samedi dernier, 19 octobre, a été de peu d'importance ; étant une foire qui existe depuis peu de temps et à cause de sa coïncidence avec celle de Souillac.

La prochaine se tiendra le samedi 2 novembre et aura plus d'importance.

Salviac

Match de Football. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

2me Foire de Toulouse. SEMAINE AGRICOLE (19-27 Octobre)

Les Machines de Récolte Modernes

Leurs avantages. - Leurs prix

Considérations sur l'activité économique et le coût de la vie

La deuxième foire de Toulouse vient de confirmer brillamment son premier succès. Tous les journaux en ont justement rendu compte à leurs lecteurs.

Sa Semaine agricole, qui s'est ouverte le 19 octobre, intéressera particulièrement les agriculteurs.

Pour pouvoir leur fournir par avance des renseignements pratiques sur cette très importante manifestation, j'ai été interroger MM. Amouroux.

« N'ignorant pas, m'ont-ils dit tout d'abord, la crise agricole qui a privé les agriculteurs du bénéfice auquel leur donnaient droit leurs efforts et une belle récolte, nous tenons à leur donner un témoignage réel de sympathique collaboration.

« Dans ce but, bien que nous subissions une hausse moyenne de 6 0/0 sur la saison écoulée (augmentation moyenne de 8 0/0 de la main-d'œuvre et de 7 0/0 des matières) et malgré les frais que provoqueront les assurances sociales, dont nous espérons l'amélioration, *nous n'augmenterons pas nos prix de vente de la saison passée.* »

J'en ai vivement félicité ces messieurs.

D'autre part, chiffres en mains, MM. Amouroux m'ont prouvé que, grâce aux efforts des constructeurs français, notre pays bénéficiait actuellement pour les machines de récolte des prix européens les plus bas.

« Le mot d'ordre pour tous, ont-ils poursuivi, devrait être de « *freiner la hausse* » en refusant d'adopter la solution paresseuse d'augmenter automatiquement les prix des charges nouvelles subies. Il s'agit du devoir et de l'intérêt de chacun et de l'amélioration du coût de la vie.

« Sinon, on se lance dans « le cercle infernal » ; tout augmente, le pays et chacun en subissent les conséquences désastreuses.

« La question ne se pose pas toutefois de la même manière pour tous les produits industriels ou agricoles : en particulier pour le blé, dont une spéculation éhontée a fait baisser les prix hors de toute proportion économique.

« Je ne vous parle pas des droits de douane concernant nos machines. Ils sont d'ailleurs très réduits : 8 0/0 « ad valorem » pour une lieuse. Personnellement, ils ne nous intéressent plus puisque, en *réduisant nos prix de vente*, nous avons obligé nos concurrents américains à venir fabriquer en France et les autres fabricants étrangers à réduire leurs importations.

« En résumé, notre but minimum est de ne pas augmenter nos prix de vente en abaissant notre prix de revient, tout en continuant d'améliorer la situation de notre personnel et la qualité de nos fabrications, *par l'augmentation de notre production et une* DOUBLE *diminution de nos frais généraux.*

« Nous atteindrons notre but. Nous pouvons sans fatuité vous en donner l'assurance en raison de *l'esprit de sincère collaboration* qui anime tous ceux, sans exception, qui contribuent à la prospérité de notre Maison, car cette prospérité permet un *juste intéressement* qui concilie harmonieusement les sentiments de devoir, d'amour-propre et d'humain intérêt de chacun.

« Si cet état *d'esprit d'union des efforts* qui fait la véritable force de bien des maisons devenait général et même *national*, le rendement économique du pays serait grandement augmenté.

« *L'augmentation du rendement économique* du pays accroît la masse de la matière imposable et permet, sans inconvénients pour le budget, ni pour personne, une *réduction rationnelle et proportionnelle des impôts ;* elle abaisse aussi les prix de revient et réduit les importations en facilitant les exportations, etc...

« En somme, elle assure la prospérité de la « Maison Nationale » et de tous les Français.

« Mais il ne s'agit pas de compter *uniquement* sur l'Etat ou sur la Providence pour atteindre ce but.

« *Tous les Français* DOIVENT VOULOIR *l'augmentation du rendement économique du pays par l'union, dans le Travail, de toutes ses forces productrices.*

« Les ministres de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, en recevant ensemble à la Chambre de Commerce de Paris les lauréats de la Fête nationale du blé, viennent de donner un magnifique exemple de solidarité économique.

« Nous sommes persuadés que cet *exemple élevé* venant des deux ministres représentant les principales activités productrices de la Nation sera hautement compris et sincèrement poursuivi pour le plus grand bien du Pays et de tous les Français.

« Il n'y a pas des intérêts de l'Industrie française, des intérêts de l'Agriculture française, des intérêts du Commerce français.

« *Il y a seulement des intérêts français* et quelle que soit leur position ou leur situation, ceux qui luttent contre cet *intérêt national* s'égarent et se blessent. »

Après ces aperçus si importants d'économie générale et pour en revenir aux buts précis de ma visite, j'ai dit à MM. Amouroux : « Je suis collaborateur français d'un journal français qui s'intéresse grandement à l'Agriculture française, je sais que mon devoir et mon intérêt me commandent de ne conseiller à mes lecteurs que des machines françaises pour travailler notre sol français; je suis moi-même convaincu de leur supériorité, connaissant de très nombreux agriculteurs qui les ont adoptées à leur entière satisfaction. Pourriez-vous me donner des *arguments indiscutables* pour que je puisse plus facilement convaincre tous mes amis ? »

« Rien n'est plus simple, m'ont-ils répondu, et nous vous laisserons seul juge à la fin de l'exposé que nous allons vous en faire. Nous nous permettrons de ne vous parler que de nos machines, bien françaises, car ce sont, évidemment, celles que nous connaissons le mieux.

PREUVES DE LA SUPERIORITE DES MACHINES AGRICOLES FRANÇAISES.

Les meilleures preuves sont d'abord fournies par les constructeurs américains de machines agricoles, les plus connus, fabriquant en France, qui *ont reconnu* dans une de leurs brochures que « *les particularités inhérentes à la construction française* sont : *la qualité, le fini, la bonne présentation et la perfection dans l'ajustage* ».

On ne saurait désirer un meilleur et plus sincère hommage.

Voici maintenant quelques éléments généraux qui prouvent la supériorité particulière de nos fabrications *actuelles* qui bénéficient de plus d'un *demi-siècle d'expérience et d'efforts.*

Dès le début, le fondateur de notre Maison, M. Pascal Amouroux, s'est attaché avec un courage digne des plus grands éloges à construire des machines de récolte d'une *durée maximum*, d'un *entretien minimum*, au *meilleur prix* et d'un *modèle bien à lui.* La tradition a été conservée.

On ne peut s'imaginer combien il a fallu de ténacité et de labeur à ce grand travailleur qu'en sachant qu'à cette époque les maisons américaines, concurrentes acharnées, étaient nombreuses, à l'apogée de leur puissance, et qu'on ne peut que lentement (quinze ans environ) mettre une lieuse au point, car on ne dispose que de *trente jours par an* pour les essayer.

Il ne suffit pas de plus qu'une machine bien mise au point fonctionne dans les meilleures conditions au début ; il est indispensable qu'elle permette une *durée maximum.*

Nous avons obtenu ce résultat par la création de modèles de *conception simple* et spécialement établis pour nos agriculteurs et notre sol. Nos machines comportent *le minimum de pièces et de boulons ;* elles sont faciles à conduire, à vérifier et à réparer.

Leur construction robuste a été assurée définitivement par l'emploi de matières supérieures, surtout par *l'emploi généralisé à toutes les pièces de fatigue de « l'acier électrique »*, acier malléable remarquable obtenu à l'aide du four électrique et presque uniquement employé jusqu'à ce jour dans l'aviation. A chaud et à froid, ce « nouveau métal » est très supérieur aux meilleures fontes malléables étrangères comme résilience (absence de fragilité), homogénéité et résistance à l'usure. Les expériences qui seront faites dans nos usines, dont la visite sera facilitée durant l'exposition, vous le prouveront. Vous pourrez constater de plus que « l'acier électrique » est *facilement soudable* et permet en cas d'accident d'éviter un arrêt de travail par réparation immédiate à la forge ou à l'autogène. Son unique inconvénient est d'être d'un prix de revient élevé. Nous sommes *les seuls à l'utiliser dans les machines agricoles.* Nous estimons qu'on ne saurait employer de trop bonnes matières pour la fabrication des pièces ayant à subir souvent de très durs efforts.

C'est à l'usage que l'on apprécie le mieux la durabilité d'une machine. Nos clients pourront vous préciser leur opinion basée sur leur expérience et vous confirmer que nos machines sont les plus durables.

Minimum d'entretien. — Par suite de leur conception simple et de l'emploi de matières supérieures, nos machines ne nécessitent que *peu de réparations* pour le plus grand avantage du client et de l'agent. Ce dernier gagne peu par l'entretien de nos machines, mais ayant des *clients satisfaits* qui lui font la *meilleure des réclames*, il fait des ventes très nombreuses, à prix fixe, à des agriculteurs qui tous savent se documenter avant de fixer leur choix, et qui, renseignements pris, *exigent* notre marque.

Toutefois, en cas de besoin, notre siège, nos cinq succursales et nos 1.500 agents peuvent livrer très rapidement et à un *prix très réduit* les pièces demandées.

De plus, nos *inspecteurs-mécaniciens* secondent nos agents et contribuent, sans frais pour le client, à conserver nos machines en parfait état de marche.

Meilleur prix pour meilleure qualité. — Obtenu d'abord par *l'esprit de collaboration de tout notre personnel* et par une *spécialisation rationnelle.* Tous les efforts s'appliquent à la seule fabrication des lieuses, faucheuses, faneuses et de leurs accessoires, en *grande série soignée* conciliant la qualité, la quantité et le prix. Il nous est facile de les *garantir cinq ans*, car nous les créons entièrement en partant de la matière première.

La meilleure preuve des qualités de nos fabrications réside dans le fait que malgré une augmentation formidable de notre production (poussée au maximum compatible avec la mise au courant progressive du personnel supplémentaire chargé du montage et du contrôle d'une production soignée), *nous avons manqué de machines la saison écoulée.*

L'agriculteur sait que lorsqu'une foire se termine, les bêtes de qualité ont été enlevées aux plus hauts prix, sans marchandage, tandis que le bétail à plus bas prix, mais de moindre qualité, reste sur le foirail malgré d'importantes concessions.

L'agriculteur n'ignore pas que la bonne paire de bœufs, de même que la bonne machine, reste alors que la petite différence de prix est depuis longtemps oubliée et gagnée.

La *fidélité de nos clients et agents* est notre meilleure satisfaction. Nous ne pouvons cependant satisfaire tout le monde et en particulier les rares clients intéressés seulement par les bas prix.

Pour terminer, permettez-nous de vous donner quelques précisions sur chacune de nos spécialités et de vous montrer nos machines. Voici :

Les *faucheuses « Amouroux Frères »* n. 14 et 15, modèle 1930.

Ce sont les *seules* comportant *cinq coussinets bronze* permettant la plus grande douceur de traction et la vitesse accélérée de leur lame coupeuse, *des engrenages hélicoïdaux brevetés*, silencieux et de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles et ayant toujours trois dents en prise.

Un embrayage ne comportant aucun boulon — démontable pour examen ou vérification en moins d'une minute.

Un timon contre-plaqué breveté, pratiquement incassable (la démonstration en sera faite à notre stand), obtenu par les procédés employés pour la fabrication des ailes d'avions.

Prix de vente imposés :
N° 10, 1 m. sans engr. hélicoïd. 1.700 fr.
N° 14, 1 m. 15, à engr. hélicoïd. 1.840 fr.
N° 15, 1 m. 30, à engr. hélicoïd. 1.915 fr.

Les faneuses « Amouroux Frères », type F 4, modèle 1930, sont les *seules* comportant un *dispositif automatique breveté* de relevage des fourches par *simple* pression du pied.

Cadre indéformable à ressorts amortisseurs, grandes et fortes roues augmentant la résistance et réduisant l'effort de traction, fourches en une seule pièce.

Prix de vente imposé : 1.260 francs.

Les lieuses « Amouroux Frères », « type C », modèle 1930, sont les *seules comportant le minimum de boulons — 30 0/0 de moins* que dans les meilleurs modèles de marques étrangères — presque tous à double écrou ne se *desserrant pas, point capital* dans une lieuse dont la majorité des pannes proviennent du jeu, puis de la rupture des pièces insuffisamment maintenues par des boulons ordinaires, *surtout lorsque la traction s'effectue au tracteur.*

D'autre part, nous recommandons à nos clients de n'employer que notre « *ficelle Sisal supérieure garantie* » pour assurer le parfait fonctionnement de nos lieuses.

Prix de vente imposé,	1 m. 50	5.675 fr.
—	— 1 m. 80	5.825 fr.
—	— 2 m. 10	6.075 fr.
—	— 2 m. 40	6.275 fr.

⁂

Ces indications sont plus intéressantes lorsque l'on peut les suivre en détail, comme j'en ai eu le plaisir, sur les machines.

Les agriculteurs auront aussi cet avantage puisque les machines « Amouroux Frères » seront exposées à la semaine agricole de la Foire de Toulouse.

Ils pourront à leur tour juger de l'exactitude des éléments que j'ai résumés dans cet article et admirer sans réserves ces belles machines très modernes, remarquablement conçues et réalisées en vue de leur utilisation durable sur nos terres françaises. Collaboratrices fidèles des agriculteurs, elles font le plus grand honneur à la construction française.

Roger VIGUIER.

Dernière heure

M. Poincaré a été opéré

Notre correspondant parisien nous a adressé hier la dépêche suivante :

« Poincaré a subi heureusement ce « matin la deuxième opération. »

FOURNIER. »

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

L'état de santé de M. Clemenceau est satisfaisant

M. Clemenceau, souffrant depuis plusieurs jours, a passé une meilleure nuit.

Le Docteur Degennes qui l'a visité, ce matin, a déclaré que M. Clemenceau fait preuve d'une vigueur exceptionnelle.

Son état est, maintenant, très satisfaisant.

⁂

M. Poincaré qui a été opéré va aussi bien que possible

M. Poincaré qui souffrait, hier, ne ressent plus, aujourd'hui, la moindre douleur.

Suivant le bulletin de santé, de ce matin, il est aussi bien que possible.

⁂

Chez les communistes

De Moscou. — Un membre de la Commission centrale du contrôle du parti communiste, nommé Sajenz, a été assassiné.

Les meurtriers sont, vraisemblablement des militants qui furent ses victimes, lorsqu'il participa au nettoyage des cellules communistes.

A l'occasion de la Toussaint
GRAND CHOIX DE CHRYSANTHÈMES
toutes nuances
Gerbes & Couronnes
Prix très modérés
S'adresser : M. Félix MAGESTROTY, jardinier
2, rue Marine (à 30 m. de l'Octroi de Cabessut)
On peut visiter dès aujourd'hui

PERDU
Bracelet or
Rapporter Librairie Meyzenc, Bonne Récompens

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication Iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur ASTRUC Joseph,
Madame Veuve BERTIN, née ASTRUC, et son fils,
Monsieur MIQUEL, vétérinaire, et Madame MIQUEL, née ASTRUC, et leurs enfants,
Les familles IMBERT, CALENDRIER, LESTANDIE et ILBERT, LARRIVE, ESTOURNEL et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie ASTRUC
Née ILBERT

leur épouse, mère, grand'mère, cousine décédée pieusement le 22 octobre 1929, dans sa 74e année, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu, le jeudi 24 octobre, à 8 heures 3/4.

Réunion à la maison mortuaire, 42, Boulevard Gambetta.

ON DEMANDE
DES OUVRIERS MAÇONS & MANŒUVRES
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE
pour cause départ
UNE ARMOIRE ANCIENNE
S'adresser, 14, rue Feydel, au rez-de-chaussée.

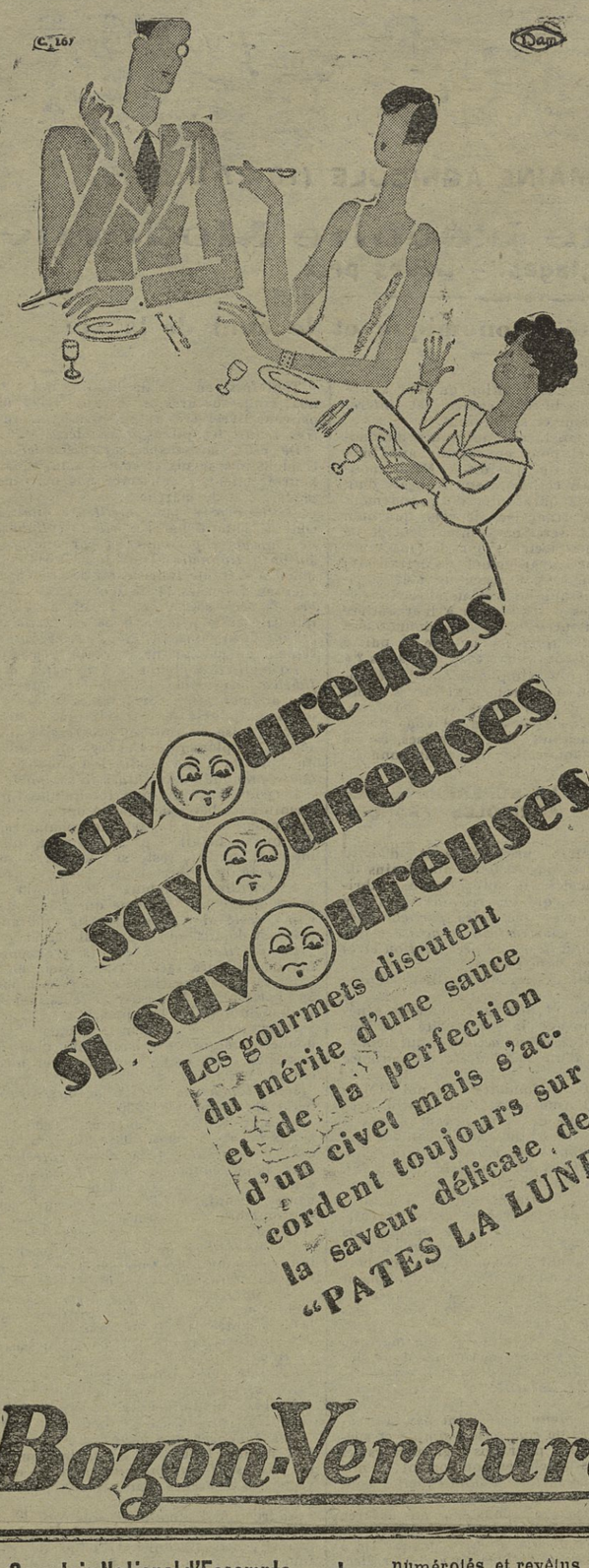

Bozon-Verduraz

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu		Cours du 11 Oct.	Cours du 18 Oct.
	Fonds d'Etat		
3 ..	3 0/0	79 05	78 50
3 ..	3 0/0 amortissable	86 40	86 40
3 50	3 1/2 0/0...(id)	» »	93 10
5 ..	5 0/0	105 60	105 »
4 ..	4 0/0 1917	96 45	95 60
4 ..	4 0/0 1918	96 30	95 50
5 ..	5 0/0 1920 amort.	130 05	125 90
6 ..	6 0/0 1920	105 »	105 75
	4 0/0 1925	125 »	124 50
6 ..	6 0/0 1927 amort.	111 80	109 30
5 ..	5 0/0 1928	103 95	103 95
25 ..	B. du Tr. 5 0/0 1924	704 »	704 »
35 ..	B. du Tr. 7 0/0 1926	559 »	566 »
35 ..	B. du Tr. 7 0/0 1927	566 50	568 »
	Crédit National		
25 ..	5 0/0 1919	589 »	590 »
25 ..	Obl. 500 5 0/0 1920	540 »	536 »
30 ..	— 6 0/0 1921	564 »	566 »
30 ..	Bons décen. 6 0/0 1922	525 »	530 »
30 ..	— décen. 6 0/0 nouv.	542 »	540 »
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	551 »	547 »
30 ..	— — juin 1923	562 »	542 »
30 ..	— — janv. 1924	551 »	550 »
	Crédit Foncier		
13 ..	Communales 1879	495 »	495 »
15 ..	— 1880	498 »	498 »
12 ..	— 1891	285 »	285 »
13 ..	— 1892	315 »	318 »
13 ..	— 1899	302 »	305 »
15 ..	— 1906	340 »	336 »
7 50	— 1912	184 »	182 »
27 50	— 1920 lib.	492 »	490 »
32 50	— 1921 lib.	508 »	508 »
30 ..	— 1922 lib.	494 »	499 »
30 ..	— 1923	498 »	497 »
15 ..	Foncières 1879 3 0/0	504 »	500 »
15 ..	— 1883 3 0/0	303 »	307 »
13 ..	— 1885 2,60 0/0	303 50	302 »
14 ..	— 1895 2,80 0/0	327 »	330 »
15 ..	— 1903 3 0/0	350 »	345 50
7 50	— 1909 3 0/0	175 »	174 »
17 50	— 1913 3 1/2 0/0	365 50	368 »
35 ..	— 1918 4 0/0	435 »	440 »
12 50	— 1917 5 1/2 0/0 lib	289 »	289 »
	Ville de Paris		
15 ..	1871 3 0/0	371 »	371 »
20 ..	1875 4 0/0	483 »	475 »
20 ..	1876	485 »	487 »
10 ..	1892 2 1/2 0/0	250 »	252 »
10 ..	1894-1896	253 »	250 »
10 ..	1898 2 0/0	299 »	310 »
10 ..	1899 2 0/0	280 »	283 »
12 50	1904 2 1/2 0/0	307 »	305 »
11 ..	1905 2 3/4 0/0	399 50	396 »
11 ..	1910 2 3/4 0/0	268 50	275 »
12 ..	1910 3 0/0	266 50	266 »
9 ..	1912 3 0/0	250 »	248 50
35 ..	1919 lib	483 »	478 »
30 ..	Décennal 1922	528 »	525 »
30 ..	— 1923	517 »	518 »
30 ..	— 1924	524 »	526 »
32 50	— 1924 6 1/2	517 »	520 »
35 ..	— 1925 7 0/0	528 »	532 »

Chemin de fer de Paris à Orléans

Nouvelles cartes pour voyages à 1/2 tarif

En vue de faciliter les déplacements de tourisme ou d'affaires que les voyageurs peuvent avoir à effectuer successivement pendant une période de temps limitée, ainsi que les voyages circulaires d'une certaine étendue et dont les intéressés conserveront à tout moment la faculté de régler l'itinéraire à leur gré, les Grands Réseaux délivrent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif et valables pendant un ou deux mois.

Les cartes peuvent être délivrées à partir d'un jour quelconque du mois, au gré des voyageurs.

Prix des cartes :

Pour un mois. — Première classe, 270 fr. 30 ; 2e classe, 218 fr. 95 ; 3e classe, 142 fr. 80.

Pour deux mois. — Première classe, 450 fr. 50 ; 2e classe, 364 fr. 90 ; 3e classe, 238 fr. 10.

Les cartes d'un mois peuvent être prolongées de quinze jours moyennant un supplément égal au tiers de leur prix normal.

Les voyageurs ont avantage à prendre une carte d'un mois, au lieu de se munir de billets simples, dès que le trajet à parcourir dans une période de trente jours dépasse 1.440 kilomètres en deuxième ou en troisième classe ; pour un parcours de 2.000 kilomètres, la réduction atteint déjà près de 15 0/0. La réduction augmente avec la distance.

Pour plus de détails, se renseigner dans les gares.

L'art en cartes postales

En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans vient de faire paraître une nouvelle série de 10 sujets différents (Châteaux de la Loire, sites et monuments de Bretagne, d'Auvergne, d'Entre Loire et Garonne, types espagnols et Nord Africains).

Ces cartes intéresseront tout particulièrement les artistes, les membres de l'enseignement, les collectionneurs et les touristes.

On les trouve dans les principales gares et bureaux de ville du dit réseau au prix de 2 francs la pochette de 10 sujets.

Ces pochettes sont également adressées franco contre l'envoi de la somme de 2 fr. 25 (Etranger : 2 fr. 60), au bureau de la Publicité de la Compagnie d'Orléans, 1, Place Valhubert, à PARIS (XIIIe).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5e édition, page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « *les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de « choix du lymphatisme et de la scrofule* ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHIODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — **Astringent**
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL
est indiquée

1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;

2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;

3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphyxies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : **14 francs**

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL
CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins
ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

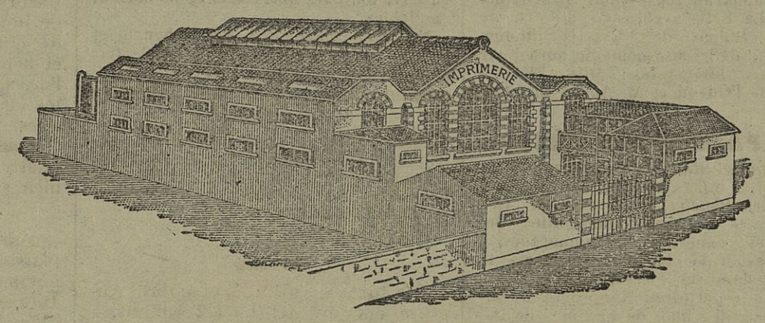

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

Comptoir National d'Escompte de PARIS

Suivant délibération du 3 Octobre 1929, dont un extrait a été déposé aux minutes de Maître THIBIERGE, notaire à Paris, le même jour, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, Société anonyme dont le siège est à Paris, 14, rue Bergère, réunissant plus de la moitié du capital social sur deuxième convocation,

A autorisé le Conseil d'Administration lorsqu'il le jugerait utile, à porter le capital social jusqu'à la somme de Sept cent quatre vingt-sept millions cinq cent mille francs par émissions d'actions nouvelles, soit contre espèces, soit contre apports, avec possibilité de les réaliser à concurrence de trente sept millions cinq cent mille francs en actions de la catégorie P en se conformant aux règles imposées par les Statuts et à fixer les époque, taux, clauses, conditions et modalités de chaque émission.

L'Assemblée a modifié dans ce sens l'article 8 des Statuts et a, en outre, remplacé le deuxième alinéa de l'article 9 par ce qui suit : « Les titres d'actions sont extraits d'un registre à souche, numérotés et revêtus de la signature de deux Administrateurs ou d'un Administrateur et d'un délégué du Conseil. L'une de ces signatures peut, toutefois, être soit imprimée, soit apposée à l'aide d'une griffe. »

Des expéditions de la délibération précitée ont été déposées aux Greffes du Tribunal de Commerce de Cahors et de la Justice de Paix de Cahors (Canton Nord), le 14 Octobre 1929.

THIBIERGE

PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ
les **Crevasses, Gerçures, Engelures**
EN EMPLOYANT LE
CAMPHRICE DU CANADA
Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids
La boîte 4 fr. 50 toutes pharmacies
Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAC
SOUILLAC, Pharmacie BOUYER

TITRES ET COUPONS ÉTRANGERS
Achetés aux meilleurs cours
Banque Parisienne de Transactions
74, Boulevard Beaumarchais, PARIS XIe.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 21

DANS LA TOURMENTE

ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE VII

LA FONTE DES NEIGES

Nous approchions de Folkestone ; je me rappelai la lettre qu'on m'avait remise à la banque et la tirai de ma poche. En jetant les yeux sur l'adresse, j'aperçus le cachet de la poste de Roding et interrompis le geste que j'avais déjà commencé. Je venais de me rappeler ce qui s'était passé entre Mme Wilson et moi... Cette femme, dont l'attitude m'avait toujours intrigué et que les derniers événements me rendaient redoutable, m'écrivait, comme elle m'en avait manifesté l'intention. Que pouvait-elle me dire ?

Très peu sûr de pouvoir me maîtriser au cas où le contenu de cette lettre mettrait en question la réussite de mes projets, je décidai d'en remettre la lecture à plus tard, à bord du bateau, par exemple, où je pourrais m'isoler.

Tous droits de reproduction, traduction, adaptations théâtrales et cinématographiques, émissions par T. S. F., réservés pour tous pays.

Nous nous embarquâmes et le steamer leva l'ancre presque aussitôt.

Les rigueurs arctiques des jours passés s'étaient de beaucoup adoucies, mais l'air de la mer était encore trop vif et la mer elle-même trop mauvaise pour faire de la traversée de la Manche une partie de plaisir. J'installai ma mère et Béatrix dans le salon des dames et cherchai pour moi-même un coin tranquille où je pourrais lire, sans crainte de révéler à personne mon émotion, la lettre dont le contact me brûlait les doigts.

Je pâlis au premier mot, car l'épître, brutalement, débutait ainsi :

« Je sais ou devine tout. Je sais pourquoi Sir Merwyn Ferrand ne parvint pas jusqu'à ma maison certain soir. Je connais la raison de l'étrange état de surexcitation de Béatrix. Je sais pourquoi elle quitta de chez moi avant que vous vinssiez la chercher. Je sais comment le baronnet trouva la mort qu'il méritait.

« Ah ! cette femme est plus brave que moi. Elle a fait ce que, des années auparavant, j'avais juré de faire. Mais moi, je n'en eus pas le courage. Je fus assez vile pour sacrifier ma vengeance à la misérable pension qu'il m'offrit, peut-être aussi à l'amour de mes enfants. Je descendis assez bas pour devenir son instrument, pour faire ce qu'il voulait, pour héberger sous mon toit la femme qui se croyait son épouse. Oui, elle a été plus brave que moi. Mais ses griefs étaient plus grands que les miens, car je n'avais à m'en prendre qu'a moi-même d'en être à ce point de dégradation qu'il avait pu me jeter de côté comme un objet encombrant. Il ne m'avait jamais épousée.

« Ne craignez rien pour votre sœur, si tant est qu'elle soit votre sœur. Dites-lui que mes lèvres sont scellées jusqu'à la mort et, en récompense de sa généreuse action, apprenez-lui ceci :

« La première femme de sir Merwyn Ferrand mourut le 16 juin 186.., trois mois avant le jour où il épousa votre sœur. Elle décéda à Liverpool, Silver Street, n° 5. Elle repose au cimetière de cette ville sous le nom de Lady Ferrand. Elle a des amis vivants, il sera facile de prouver qu'elle était bien la femme qu'il avait épousée. Son nom de jeune fille était King. Il en était las, une séparation eut lieu. Il lui remit une somme d'argent à la condition qu'elle ne porterait plus son nom. Il la perdit de vue, mais pas moi. Pendant des années, j'ai espéré qu'elle mourrait et qu'alors il m'épouserait. Elle mourut trop tard pour que cet espoir se réalisât. Je lui appris cette mort, mais en changeant la date ; je ne voulus pas non plus lui dire où elle était morte. S'il venait à Roding, le soir fatal, ce n'était pas seulement pour régler sa situation avec votre sœur, c'était aussi pour essayer de m'arracher ce renseignement. Il ne l'aurait jamais obtenu. Nulle autre femme ne devait être son épouse, si je pouvais l'empêcher.

« Maintenant qu'il n'est plus, vous pouvez dire à votre courageuse sœur qu'elle peut, si cela lui plaît, porter le nom, le titre de feu son mari et réclamer ce qui lui revient de sa fortune. Ne craignez rien de moi, je ne parlerai pas. »

CHAPITRE VIII

EN FUITE

Je lus et je relus la lettre de la Wilson ; je la lus avec des sentiments où la joie et la tristesse se mêlaient singulièrement, mais je me hâte d'ajouter que la première l'emportait sur la seconde. Et d'abord, pour peu que Mme Wilson tînt sa promesse, tout danger venant d'elle était écarté. Il ne se trouverait personne, en dehors de cette femme, pour imaginer qu'une jeune fille attirée dans le plus abominable guet-apens, avait, sous le coup d'un accès de folie passagère, assassiné son lâche séducteur. Le mariage, sans valeur aux yeux de sir Ferrand, avait été conclu sous un faux nom et tenu soigneusement secret, la justice ne pouvait donc, faute d'un indice, si léger fût-il, diriger ses recherches du côté d'une vengeance féminine. Cela était si peu probable, que nous aurions pu, sans inconvénient, rentrer tranquillement à Londres.

Avant de renoncer à prendre se dernier parti, j'hésitai beaucoup. Il y a quelque chose de méprisable dans la fuite et, dans l'occurence, j'avais en outre à me reprocher d'agir sans l'assentiment de la fugitive.

Ne valait-il pas mieux prendre, sous un prétexte, le premier bateau retournant de Boulogne en Angleterre ?

Mais, je ne balançai pas longtemps. Le salut de Béatrix m'était beaucoup trop cher pour le faire dépendre d'une femme vindicative, d'une femme dont l'humeur pouvait changer, à qui, certainement, la pauvre enfant était antipathique, dont elle avait été jalouse et dont l'admiration pour son acte de vengeance était très sujette à caution.

Le plus prudent était de ne se fier qu'à soi-même. J'étais heureux d'apprendre que, d'après les dates fournies par ma correspondante, Béatrix était légalement l'épouse de la victime. Il n'y avait aucune raison de ne pas croire le renseignement véridique, et le nom supposé sous lequel avait été conclu le mariage n'empêchait pas qu'il fût valabe. Il était facile de prouver, si besoin était, qu'il n'y avait pas, en tout cas, « error in persona ».

Cette circonstance, si heureuse qu'elle fût, ne diminuait pas mon mépris pour le feu baronnet. Sa volonté n'avait été pour rien dans la réhabilitation dont bénéficiait sa femme. Mais je me réjouissais à la pensée de la profonde satisfaction qu'éprouverait Béatrix le jour où je pourrais attester qu'elle avait le droit de s'appeler lady Ferrand. Elle souffrait, malgré tout, de sa situation fausse et ce devait être pour elle une ineffable joie que de se voir, contre toute attente, délivrée du fardeau de ce qu'elle appelait sa honte.

Oui, mais, pouvais-je lui faire cette révélation. Je n'en voyais pas le moyen. Impossible de lui apprendre qu'elle avait bien été l'épouse légitime de sir Merwyn Ferrand sans lui parler de la lettre de Mme Wilson et, par conséquent, de la mort de son mari. On voit d'ici l'association d'idées qui ne manquerait pas de s'établir immédiatement dans son esprit entre cette mort et la hantise dont elle était encore possédée.

Plutôt que de courir le risque de détruire en un instant l'illusion que j'avais réussi à entretenir en elle, je devais donc continuer à lui laisser croire que son indigne époux était vivant et menait à Paris une vie de débauché.

La lettre de Mme Wilson me fournit, en outre, l'occasion de croire que cette femme et le baronnet formaient un couple bien appareillé dans l'infamie. Que penser en effet du cynisme d'un homme qui confiait sa maîtresse nouvelle à son ancienne maîtresse et de l'avilissement de celle-ci qui, pour un morceau de pain, acceptait le rôle de duègne ?

(*A suivre.*)